

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

EXERCICE 2022



Cette déclaration de performance extra-financière s'inscrit dans le cadre des publications réglementaires annuelles.

L'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et son décret d'application n° 2017-1265 du 9 août 2017 transposent la directive européenne du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations non financières.

Elle fait partie intégrante du rapport de gestion de l'entreprise et présentera :

- le modèle d'affaires ;
- les principaux risques sur de grandes thématiques non financières ;
- les politiques et diligences mises en œuvre pour y répondre et des indicateurs clés de performance.

LE CRÉDIT MUTUEL OCÉAN PREND EN COMPTE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS SES ACTIVITÉS

Adopté par les États membres des Nations Unies en 2015, le programme de développement durable (à l'horizon 2030) avec ses 17 objectifs, est un plan d'actions international pour protéger la planète et tous les êtres qui y vivent.

Cette publication synthétise notre performance autour de 10 risques et met en avant les faits marquants de 2022 relatifs à 11 opportunités.

Lorsque c'est nécessaire, on retrouve dans la marge de la page, l'objectif de développement durable lié à l'opportunité traitée et/ou au thème abordé.



Notre raison d'être : « S'engager durablement à vos côtés ».

Depuis 120 ans, le groupe Crédit Mutuel Océan agit et s'engage sur le territoire pour contribuer au « mieux-vivre ensemble ».

Depuis 120 ans, la responsabilité sociétale des entreprises est intrinsèque à notre modèle de banque mutualiste. La RSE est partout dans l'entreprise : dans la gouvernance de notre organisation, dans le respect de l'environnement, dans les relations avec nos parties prenantes ou encore dans l'orientation de nos financements.

Le groupe Crédit Mutuel Océan a décidé de structurer encore davantage ses engagements RSE.

Face à l'urgence des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux, le groupe Crédit Mutuel Océan a décidé de structurer encore davantage ses engagements RSE, pour les rendre plus concrets et plus facilement applicables par tous les acteurs de l'entreprise.

En 2022, une réflexion avec les administrateurs fédéraux a donné naissance à 6 engagements RSE qui deviennent des directions structurantes au même titre que notre Plan à Moyen terme « Ensemble, construisons demain ». Cette étape assure la transition de l'entreprise vers un modèle de développement à la fois rentable et durable.

Le Crédit Mutuel Océan, c'est avant tout des femmes et des hommes engagés.

Grâce à l'engagement de ses 1286 administrateurs et de ses 1492 collaborateurs, le Crédit Mutuel Océan montre sa présence immuable sur le territoire.

Tous contribuent ainsi à soutenir les habitants de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vendée. Tous contribuent à développer « le mieux vivre ensemble » en préservant les générations futures.

Ce mot d'introduction est une belle opportunité pour leur adresser nos remerciements pour leur engagement. Découvrez au fil de ces pages la majorité des actions mises en place en 2022 grâce à leur mobilisation.

Bonne lecture !

André Lorieu, Président
Jean-Pierre Morin, Directeur Général.

SOMMAIRE

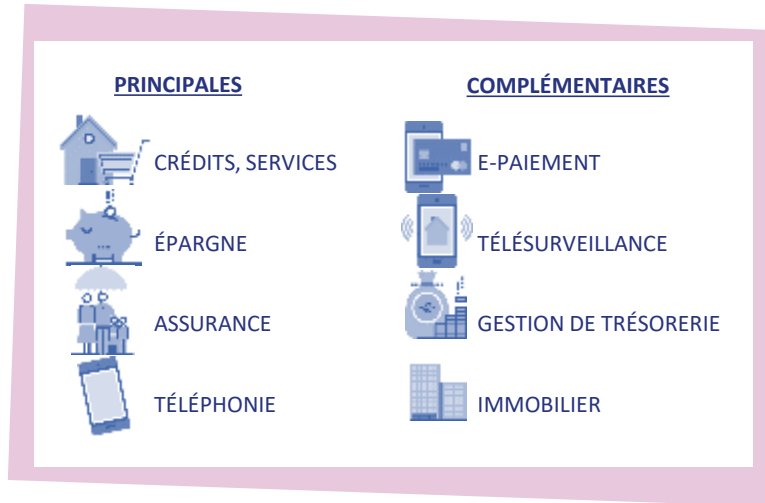
<u>Le Crédit Mutuel Océan, la proximité et la technologie au service de son territoire</u>	5
<u>Les enjeux RSE au cœur du PMT « Ensemble construisons demain »</u>	7
<u>Les principaux thèmes et risques extra financiers</u>	8
<u>Une gouvernance coopérative et mutualiste</u>	9
<u>Des élus engagés et compétents</u>	10
<u>Exercer notre métier de manière responsable</u>	11
<ul style="list-style-type: none">• Protection / sécurité des données personnelles• Éthique et loyauté des pratiques	
<u>Des emplois créateurs de valeurs et porteurs de l'éthique mutualiste</u>	13
<ul style="list-style-type: none">• Développement des compétences• Mobilité professionnelle• Dialogue social• Égalité des chances et mixité• Santé et qualité de vie au travail	
<u>Contribuer au développement durable du territoire</u>	18
<ul style="list-style-type: none">• Volet économique dont taxonomie verte• Volet citoyen	21
<u>Lutter contre le changement climatique, protéger les ressources naturelles, préserver la biodiversité</u>	28
<ul style="list-style-type: none">• Dont Bilan des Emissions de Gaz à effet de Serre	30
<u>Annexes</u>	34

LE CRÉDIT MUTUEL, LA PROXIMITÉ ET LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

Banque de proximité, le Crédit Mutuel Océan s'appuie sur son appartenance à un réseau national et sur une marque connue et reconnue. Le groupe Crédit Mutuel, bancassureur de premier plan en France, est composé du réseau du Crédit Mutuel et de l'ensemble de ses filiales. Fort de plus de 83 600 collaborateurs et 21 000 administrateurs, il met son expertise des métiers de la finance et du service à la disposition de 36,6 millions de clients et sociétaires.



LES ACTIVITÉS DE BANQUE-ASSURANCE-SERVICES (principales et complémentaires)



LES CANAUX

De distribution

- Les Agences
- Le site Web
- La plateforme en ligne
- L'application mobile

De communication

- Le site Web
- Les réseaux sociaux
- Les spots TV, radios, presse
- Le site territoire d'émotions



LES RESSOURCES

Les ressources au service de la relation clients, de la diversification et de la transformation technologique :

Des Femmes et des Hommes

- 1 492 salariés*

Des réseaux spécialisés

- Crédit Mutuel Entreprises
- Crédit Mutuel Patrimoine

Des appuis technologiques et opérationnels du groupe CM

- ACM
- CM AM
- Bouygues Telecom Business
- Euro-Information

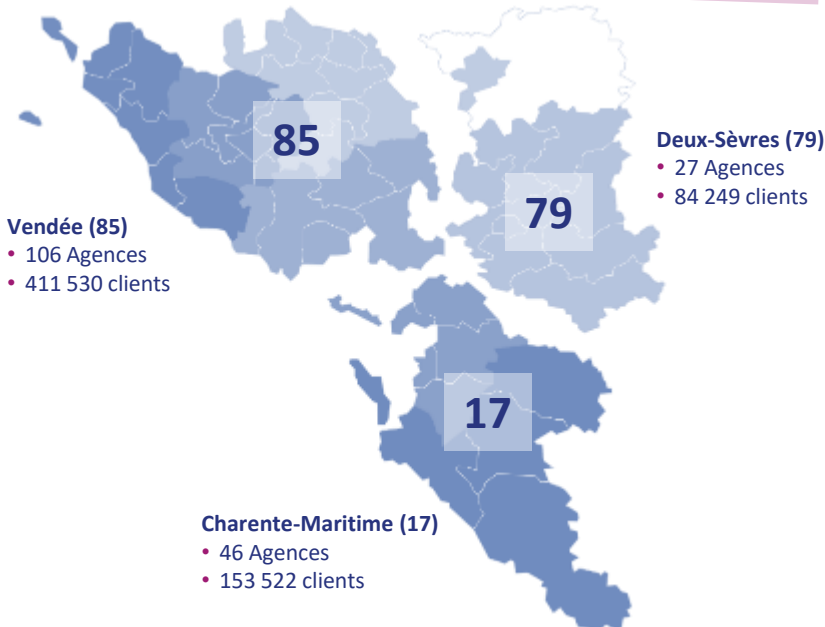
Des filiales

- Océan Participations
- La Fondation d'Entreprise du Crédit Mutuel Océan
- SCI Merlet Immobilier
- SCI Union Immobilière Océan

Une Gouvernance

- Coopérative et dynamique
- 1 286 administrateurs fédérateurs de la vie associative et locale

* Inscrits en CDI au 31/12.



15,454 Mds€
d'encours crédits
(IFRS)

14,903 Mds€
d'encours dépôts
(IFRS)

179
points de vente

129
points relais



Parts de Marché

- Crédits : **28,94 %**
- Dépôts : **25,62 %**

NOS AMBITIONS PORTÉES PAR LE PLAN STRATÉGIQUE «S'ENGAGER DURABLEMENT À VOS CÔTÉS»

- Se mobiliser pour la réussite des projets des Femmes et des Hommes du territoire grâce à une organisation centrée clients, incarnée par des salariés et des élus fiers de représenter nos valeurs.
- Oser l'innovation et développer les valeurs ajoutées avec l'ensemble de nos clients, collaborateurs et partenaires en optimisant les apports du digital.
- Renforcer notre autonomie en s'appuyant sur la solidité financière et la qualité, une gouvernance forte, des emplois créateurs de valeurs et porteurs de l'éthique mutualiste.

UNE VOLONTÉ DE MAINTENIR SON RÉSEAU D'AGENCES ET L'AUTONOMIE DES CAISSES LOCALES, UN GAGE DE PROXIMITÉ ET DE RÉACTIVITÉ.

- Le Crédit Mutuel Océan a fait le choix de conserver son réseau d'agences, voire de l'étoffer pour assurer la proximité.
- Grâce à une organisation décentralisée, 97 % des décisions sont prises au plus près des clients, en caisse locale. Ce mode de fonctionnement favorise la réactivité et la qualité de service.

UNE SOLIDITÉ FINANCIÈRE (normes IFRS)

30,12 %

Ratio de solvabilité

334,5 M€

PNB

1 436 M€

Fonds propres

155,00 %

Ratio de liquidité
à CT (LCR)

56,18 %

Coefficient
d'exploitation

« 2 700 élus et collaborateurs, centrés clients, optimistes, audacieux, apportant de la chaleur ajoutée à leur territoire ».

LES ENJEUX RSE AU CŒUR DU PMT « ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN »

Lancé en 2021, le PMT (Plan à Moyen Terme) du Crédit Mutuel Océan permet de donner vie à sa raison d'être « s'engager durablement à vos côtés ». Cette raison d'être s'appuie sur trois valeurs fondatrices de l'identité du Crédit Mutuel Océan : l'humain, la confiance et la responsabilité. Elles sont les piliers de toutes les actions que le Crédit Mutuel Océan met en œuvre sur son territoire.



OPPORTUNITÉ

Être une entreprise

- Humaine et proche, au service de tous les Hommes.
- Qui place la confiance au cœur de chacune de ses relations.
- Pérenne, actrice du développement durable de son territoire.

S'attacher à prendre en considération

- Les impacts positifs ou négatifs de son activité sur son environnement.
- Les impacts positifs ou négatifs de son environnement sur ses activités.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- Cadre stratégique du PMT « Ensemble, construisons demain »
- Sa raison d'être et ses 3 valeurs
- La nouvelle stratégie et les 6 engagements RSE prioritaires.



ACTIONS

• Poursuite du PMT

Le Plan à Moyen Terme « Ensemble, construisons demain » est bâti autour de trois défis que le Crédit Mutuel Océan devra relever ces prochaines années : l'utilité, la proximité et la performance.

• Une démarche continue auprès de ses parties prenantes

Depuis 2021, avec l'entrée en vigueur de son PMT, le CMO s'attache encore plus à aller régulièrement à la rencontre de ses parties prenantes.

Baromètres et enquêtes récurrents, formations/informations clients (rencontrons-nous,...), représentations sur le terrain des salariés ou des élus sont autant de dispositifs qui placent le dialogue au cœur de la stratégie de l'entreprise et apportent des éléments structurants et des axes d'amélioration.

La stratégie RSE et ses 6 engagements en sont une manifestation concrète.

[\(Voir le détail des parties prenantes page 36\)](#)

• Une réflexion collégiale pour construire la Stratégie RSE

Notre gouvernance a poursuivi ses travaux liés à la stratégie RSE du groupe. Elle s'appuie désormais sur six engagements prioritaires définis au regard du PMT et qui permettent d'asseoir notre plan d'actions :

- Nous luttons contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination.
- Nous accompagnons les acteurs de la transition et du bien vivre ensemble au sein du territoire.
- Nous facilitons en toute circonstance la co-construction, avec toutes les parties prenantes en lien avec notre gouvernance mutualiste.
- Nous facilitons la prise de décision au plus près des territoires.
- Nous accompagnons le développement des sièges de décision et de l'emploi dans tous les secteurs d'activité.
- Nous contribuons activement à une économie plus vertueuse et plus durable.

La RSE est à la fois déclinée dans l'exercice de nos métiers bancaires mais aussi au cœur même de notre gouvernance mutualiste et coopérative.

• Une nouvelle gouvernance pour la RSE

L'intégration de la RSE telle que définie dans la stratégie définie ci-dessus est indispensable à la transition de l'entreprise vers un modèle de développement à la fois rentable et durable.

Le prochain défi est de permettre l'implication de l'ensemble des parties prenantes internes dans cette démarche RSE.

Une organisation spécifique est en cours de formalisation pour une meilleure prise en compte des enjeux de durabilité.

• 72 MyPMT locaux

Les élus et les salariés de chaque groupe d'agences ou de chaque service, ont décliné le PMT au niveau local en tenant compte des spécificités de leur territoire. Des actions locales concrètes sont initiées autour des trois défis (utilité, proximité et performance) que le Crédit Mutuel Océan doit relever.

LES PRINCIPAUX THÈMES ET RISQUES EXTRA FINANCIERS

Thème	Risque	KPIs	Valeur KPI
Indépendance, parité et diversité de la gouvernance	Manque de formation et donc perte de compétence des élus	<ul style="list-style-type: none"> Part des femmes parmi les nouveaux administrateurs Taux d'administrateurs formés Progression du sociétariat 	43,5 % 64,0 % + 3,5 %
Sécurité des opérations et protection des données personnelles	Défaillance des systèmes d'informations, de la protection des données à caractère personnel	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation des salariés à la formation réglementaire RGPD 	93,6 %
Ethique et loyauté des pratiques	Non respect des obligations réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment, le terrorisme, les circuits financiers clandestins et l'évasion fiscale.	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de salariés ayant suivi la formation "lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme" 	93,1 %
Employabilité et mobilités	Perte de compétences liée au manque de formation, turn over, fuite des talents, perte d'expertise et d'efficacité	<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de salariés formés 	96,1 %
Égalité des chances et mixité	Discrimination femmes-hommes (recrutement, rémunération, évolution des carrières...)	<ul style="list-style-type: none"> Index d'égalité Femmes / Hommes Part des femmes parmi les cadres 	88/100 44,4 %
Qualité de vie au travail	Baisse de la motivation, de la productivité, de la performance, augmentation de l'absentéisme et des risques psychosociaux, dévaluation de l'image de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> Part des salariés exprimant venir travailler avec plaisir 	88,0 %
Développement économique et social du territoire	Perte de différenciation, dégradation de l'image et de la réputation liée à un manque de soutien à l'économie du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Capital détenu par Océan Participations dans les entreprises du territoire Montant des prêts d'honneur Avenir Océan accordés Capital détenu dans les structures qui contribuent au développement du territoire 	121 M€ 1,40 M€ 1,93 M€
Produits intégrant les critères ESG	Proposer des produits irrespectueux des standards de gouvernance, d'éthique, de pratiques sociales et de droits humains, d'environnement et de climat	<ul style="list-style-type: none"> Part d'épargne salariale solidaire dans les encours totaux d'épargne salariale Part des financements Transition énergétique sur total des prêts accordés aux professionnels Montant des Eco-prêts accordés dans l'année 	8,3 % 1,5 % 14,08 M€
Accompagnement clients	Non respect des règles de protection de la clientèle fragile	<ul style="list-style-type: none"> Part des clients éligibles à l'offre OCF et bénéficiant effectivement de l'offre Part des « Actions de solidarité » à destination des particuliers 	24,6 % 54,6 %
Atténuation du changement climatique	Absence de prise en considération de l'empreinte carbone du CMO dans l'exercice de ses activités.	<ul style="list-style-type: none"> Évolution des émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à 2018 	-22,65 %



RESPONSABILITÉ



- **470 301** sociétaires
- **1 286** administrateurs
- **42,86 %** de femmes au sein du CA de la Caisse Fédérale

UNE GOUVERNANCE COOPÉRATIVE ET MUTUALISTE

Les principes coopératifs et mutualistes, permettent aux clients–sociétaires de prendre part aux décisions de leur banque. Ils sont détenteurs de parts sociales, cela fait d’eux des « copropriétaires » de la Caisse locale. Tous les ans, ils sont invités à participer aux Assemblées générales et disposent d’un droit de vote selon le principe « 1 Homme = 1 voix ». Ils peuvent, par ailleurs, se porter candidat pour intégrer le conseil d’administration de leur Caisse locale.

Élus par les sociétaires, les administrateurs de Caisses locales observent et analysent les besoins et les enjeux de leur environnement et notamment les projets locaux ou régionaux. Ils sont souvent engagés dans la vie locale et associative.



OPPORTUNITÉ

- Être garant d’une gouvernance solide, indépendante, représentative, transparente, respectueuse des valeurs du groupe et renforcer notre modèle mutualiste.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- Charte de gouvernance
- Mission de l’administrateur de la fédération, mission de l’administrateur de la caisse fédérale
- Code de déontologie des élus
- Règlement intérieur des 4 comités spécialisés obligatoires (nominations, rémunération, audit, risques)
- Règlement Général de Fonctionnement des Caisses



ACTIONS

• Une organisation locale en faveur de la proximité

Complémentaire aux conseils de Caisses locales, les nouvelles gouvernances de la Fédération et la Caisse fédérale sont en place depuis 2021. Cette organisation mutualiste favorise l’ancrage local, la connaissance des sociétaires et des projets locaux. Par son fonctionnement, la Caisse devient un acteur de terrain au service de ses clients et sociétaires. Afin d’être à l’écoute des besoins du territoire, des élus correspondants Associations et RSE sont nommés.

• Les assemblées générales de Caisses locales

Moments d’échanges privilégiés, les assemblées générales sont au cœur de la vie mutualiste. Pour permettre à tous nos sociétaires d’exprimer leur voix, un dispositif de vote à distance a été déployé en 2022 et ils ont été conviés aux portes-ouvertes organisées dans chaque Caisse. Les élus et les salariés étaient présents et disponibles pour répondre à leurs questions et prendre en compte leurs attentes.

• Recrutement des administrateurs

Faire vivre le mutualisme passe par le recrutement régulier de nouveaux administrateurs aux profils et compétences diverses.

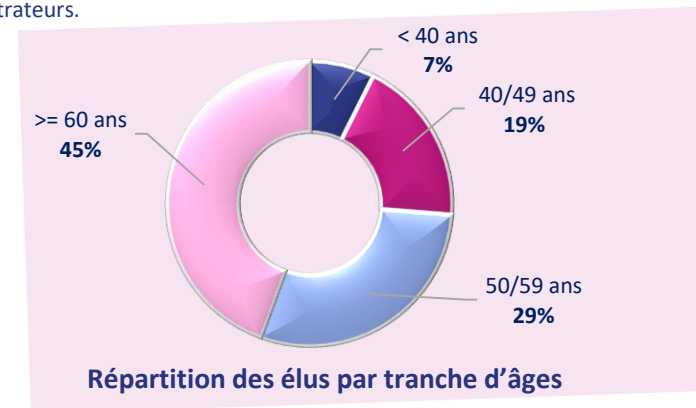
Pour montrer notre différence et donner envie de représenter les sociétaires, l’agence de Parthenay a organisé en avril une matinée « speed dating » spécial élus.

En complément des démarches de recrutement initiées par les élus et les salariés, une campagne de communication (interne et externe) a été organisée en fin d’année afin de promouvoir le modèle mutualiste au travers du rôle de l’administrateur de Caisse locale et ainsi aider au recrutement de nouveaux administrateurs.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2022	2021
Progression du sociétariat	+ 3,5 %	+ 3,1 %
Part des femmes parmi les nouveaux administrateurs	43,51 %	41,27 %





DES ÉLUS ENGAGÉS ET COMPÉTENTS

Les conseils d'administration se doivent d'avoir les outils pour analyser les informations, travailler collectivement, se forger un avis et prendre des décisions au service de l'entreprise, de ses clients-sociétaires et de ses salariés.

La compétence et l'engagement de chaque administrateur doivent être encouragés.



OPPORTUNITÉ

- Aider les Hommes à grandir et garantir la compétence collective de la gouvernance du CMO au service de ses clients-sociétaires.



RISQUE

Manque de formation et donc perte de compétences des élus.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- Avec le comité des nominations, le Crédit Mutuel Océan s'attache à tendre vers une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes ainsi que la compétence collective du conseil d'administration de la Caisse Fédérale. La commission «Accompagnement à la mission de l' élu» s'emploie à renforcer la formation des élus selon la nature de leur mandat. Le CMO s'appuie sur le tandem Président-Directeur pour conforter la mécanique mutualiste.



ACTIONS

• Accessibilité à l'information

Tous les administrateurs ont accès depuis leur espace personnel du site creditmutuel.fr, à l'Intranet dédié aux élus de Caisse (Elumut). Ils y retrouvent toutes les informations et documentations nécessaires à l'exercice de leur mission. Grâce à cet outil, les élus peuvent consulter le catalogue des formations, les fiches pédagogiques et s'inscrire à une formation en quelques clics.

Pour les accompagner, chaque Caisse locale dispose au sein de son conseil d'administration, d'un correspondant formation.

• Des correspondants relais du plan de formation des élus

Une réunion des correspondants formation a eu lieu en février et mars 2022 par secteur afin de leur présenter le plan de développement des compétences des élus, de les faire réfléchir ensemble sur "comment donner l'envie aux élus de ma caisse de participer aux formations quel que soit le format : présentiel, distanciel ou conférence" et enfin de les accompagner sur l'outil leur permettant d'inscrire les élus de leur caisse aux formations. Une affiche du plan de formation ainsi qu'un guide d'inscription, leur a été remis à cet effet.

• Plan de développement des compétences des élus

Le plan de formation des élus a pour objectif de former les administrateurs aux exigences et responsabilités liées à leur mandat et leur permettre d'assurer leur fonction de représentation, de contrôle, de surveillance et d'orientation.

En 2022, il s'est déroulé selon une approche dite multi-modale (présentiel et distanciel) pour les élus fédéraux et les élus de caisses.

En complément des formations réglementaires, des parcours spécifiques sont proposés aux nouveaux administrateurs et aux nouveaux présidents de Caisse. Les sessions sont organisées en décentralisé, sur nos trois départements pour permettre à chacun de participer.

• Vitalité coopérative / mutualiste

En 2022, le Conseil d'administration de la Fédération a initié un Plan d'Actions Mutualistes pour animer et impliquer l'ensemble des élus au service du territoire. Préparé en synergie avec les élus et les salariés, les actions du PAM étaient centrées autour de la formation, du recrutement d'élus et des assemblées générales.

Les réunions Présidents / directeurs de l'automne 2022 ont permis à chaque binôme de décliner le Plan d'Actions Mutualistes fédéral au niveau de leur Caisse. 120 PAM locaux seront mis en œuvre en 2023 pour répondre aux besoins des territoires.

■ **3 442** heures de formation à destination des élus

■ **88,5 %** taux d'assiduité des élus dans les comités spécialisés



INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2022	2021
Taux d'administrateurs formés	64,0 %	47,6 %



EXERCER NOTRE MÉTIER DE MANIÈRE RESPONSABLE : PROTECTION / SÉCURITÉ DES DONNÉES PERSONNELLES

Le Crédit Mutuel place l'innovation et la technologie au cœur de la relation humaine et contribue à l'autonomie de ses clients sociétaires avec le développement d'applications numériques facilitatrices de leurs opérations bancaires.

Dans ce contexte d'évolutions technologiques, le Crédit Mutuel Océan s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer la protection des données personnelles (Clients et salariés).



OPPORTUNITÉ

- Assurer la sécurité des opérations et la protection des données personnelles des clients et s'engager à n'utiliser ces données que dans le stricte cadre de l'accompagnement et du conseil.



RISQUE

Défaillance des systèmes d'information, de la protection des données à caractère personnel.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- La Politique Générale de Sécurité de l'Information publiée dans la base documentaire (Pixis), définit un cadre de référence en matière de protection de l'information, patrimoine informationnel essentiel pour le Groupe.
- La Politique de protection des données personnelles est accessible par tous sur le site Internet. Le Crédit Mutuel s'engage à respecter toutes les obligations lui incombant et résultant de la réglementation applicable au traitement des données à caractère personnel.
- Un portail dédié est à disposition de tous les collaborateurs dans l'Intranet du Groupe (Pixis), avec notamment le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles.



ACTIONS

Management du risque

- La structure «Conformité» de la Direction des Risques veille à l'application des dispositions législatives et réglementaires, ainsi qu'à celles liées aux normes professionnelles, déontologiques, relatives à la protection de la clientèle, de la CNIL et au regard du RGPD.
- Nomination d'un correspondant sécurité du SI au sein de la Direction des Risques, et mise en place d'une Politique Générale de Sécurité de l'Information (PGSI).

Informations des clients

- La charte de sécurité des données et la politique de protection des données sont à disposition dans les espaces magazines professionnels et particuliers du site.
- Webinaires des pros : un module « Sécurité bancaire : comment se protéger de la fraude ? » a été organisé pour aider les clients pros à reconnaître les différents types de fraude, et donner des conseils pour déjouer la fraude.
- Rencontres-nous : l'évènement de février a été dédié au sujet de la Fraude.
- Des messages d'informations sont adressés aux clients pour les sensibiliser personnellement, plusieurs fois dans l'année, aux fraudes les plus fréquentes et aux bons réflexes à avoir.

Information/formation des salariés

La formation RGPD a été réalisée à 93,63 % pour l'ensemble des salariés. Pour rappel, la formation est obligatoire pour l'ensemble des nouveaux embauchés et tous les 3 ans pour les salariés déjà en poste.

La formation Cybersécurité a été réalisée à 92,96 % par l'ensemble des salariés du CMO. Cette formation est actualisée tous les ans.

Une newsletter sur le sujet est publiée dans Pixis par notre prestataire informatique permettant de rappeler les vigilances habituelles.

Un portail dédié à la fraude est accessible dans l'univers documentaire du salarié.

Sécurité des systèmes d'informations

Notre partenaire informatique « Euro-Information », filiale du groupe Crédit Mutuel, s'appuie sur la certification ISO 27001 (Management de la sécurité de l'information), et met tout en œuvre pour protéger les données sensibles sous tous leurs aspects (l'information et les systèmes qui les traitent). Il entend assurer la disponibilité, la confidentialité, l'intégrité, la traçabilité et l'identification/authentification de ces données par des actions de sensibilisation sur les menaces actuelles. Des tests d'intrusion, des exercices de cyber-crise, des mesures techniques de détection et de protection sont organisés pour identifier au plus tôt les problématiques rencontrées.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2022	2021
Taux de participation des salariés à la formation réglementaire RGPD	93,6 %	86,1 %



EXERCER NOTRE MÉTIER DE MANIÈRE RESPONSABLE : ÉTHIQUE ET LOYAUTÉ DES PRATIQUES

La responsabilité sociétale est une valeur fondamentale du Crédit Mutuel Océan. Elle s'exprime, entre autres, au travers de la loyauté des pratiques, du respect de la personne, de la transparence, de l'éthique, de la lutte contre la corruption et contre la concurrence déloyale. Le CMO s'assure que chaque collaborateur, quel que soit son niveau hiérarchique, soit en mesure d'en connaître les obligations réglementaires et d'appliquer les règles et procédures instaurées par l'entreprise.



OPPORTUNITÉ

- Intégrer l'éthique et la loyauté des pratiques au cœur de la stratégie de développement du CMO et ainsi contribuer à sa pérennité.



RISQUE

Non respect du code de déontologie, des obligations réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment, le terrorisme, les circuits financiers clandestins et l'évasion fiscale.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- Le recueil de déontologie, accessible dans l'Intranet, énonce les règles déontologiques et de bonne conduite que les collaborateurs du CMO doivent respecter en matière de lutte contre : le blanchiment, le financement du terrorisme, les conflits d'intérêts, l'évasion fiscale, la corruption.
- Respect de la primauté des intérêts du client.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2022	2021
Proportion de salariés ayant suivi la formation « lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme »	93,1 %	91,8 %



ACTIONS

• Formation des collaborateurs

Des formations aux règles de conformité et de sécurité financière font partie du plan de développement des compétences, et sont intégrées dans des parcours métiers conséquents :

- Les formations LCB-FT réalisées dans le cadre des parcours PIMAN, PIBA avec un module sur la protection de la clientèle et le code de déontologie.
- Un module LCB-FT est à réaliser annuellement par tous les salariés via le portail de formation FORMAD, ou bien en présentiel en agence.

• Dispositif de contrôle à deux niveaux

Par les agences ou structures opérationnelles avec :

- Référence au code de déontologie relatif aux relations et à la connaissance de la clientèle.
- Des alertes auprès des gestionnaires en fonction des typologies d'opérations sur la Lutte Anti Blanchiment(LAB).
- Un contrôle interne (semestriel) par les directeurs sur les alertes et le suivi des formations sur la LAB.

Le respect des procédures et l'application de règles strictes à l'arrivée d'un nouveau client sont incontournables pour démarrer une relation éthique et responsable.

Structures consacrées à la surveillance des risques avec :

- La structure contrôle permanent qui développe des points de contrôle et supervise les contrôles.
- La conformité qui surveille le respect du code de déontologie.
- Les gestionnaires de risques opérationnels pour le traitement des incidents, la mesure des sinistres et les actions correctives éventuelles.
- Une cellule «Lutte anti blanchiment» pour la surveillance des alertes et des flux atypiques sur les comptes clients avec les déclarations TRACFIN.

Un reporting régulier est fait par la Direction des Risques, de la Conformité et du Contrôle Permanent, au Comité des risques, au Conseil d'administration de la Caisse Fédérale ainsi qu'à la Confédération Nationale Crédit Mutuel.

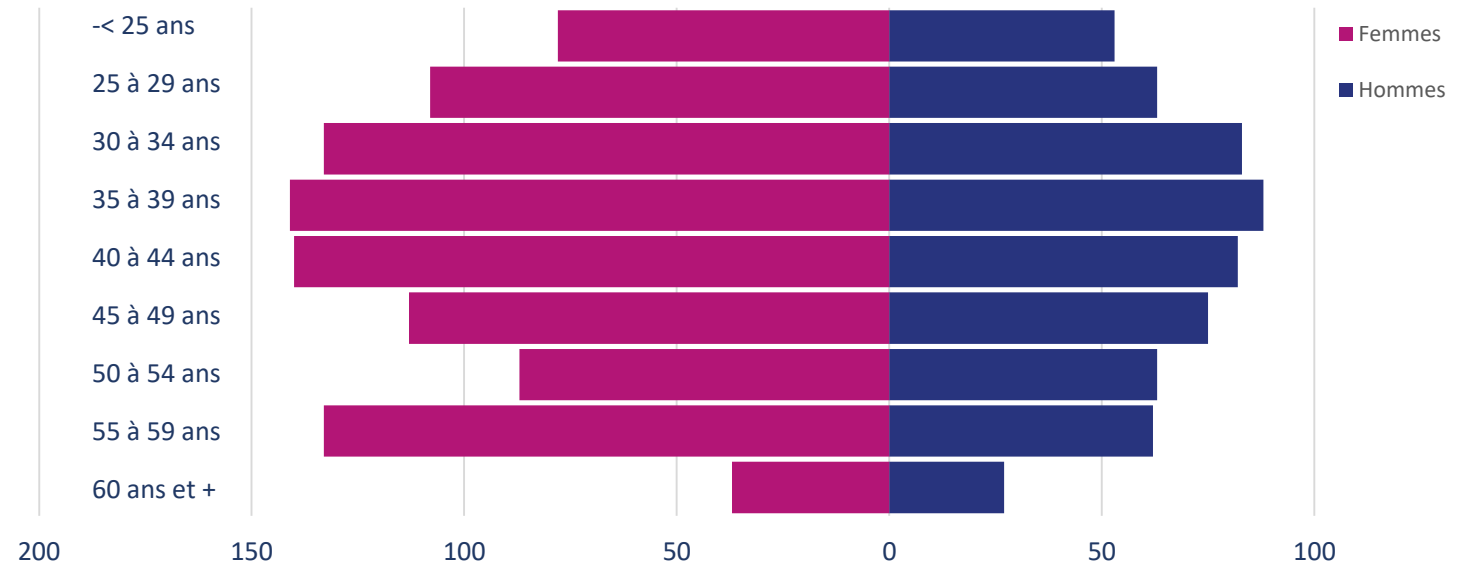


HUMAIN

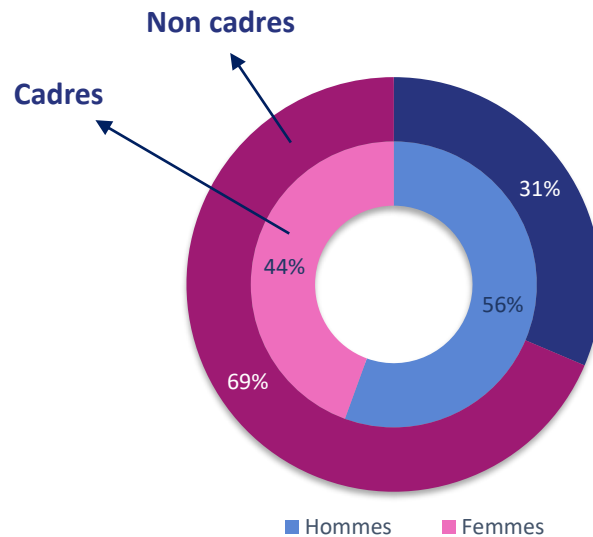
DES EMPLOIS CRÉATEURS DE VALEURS ET PORTEURS DE L'ÉTHIQUE MUTUALISTE

Avec 1 492 salariés en CDI, le Crédit Mutuel Océan est l'un des principaux employeurs sur son territoire. Il considère que les hommes et les femmes du Groupe représentent l'atout essentiel de son développement. C'est une entreprise où la fierté d'appartenance est importante. La dimension sociale est un pilier de son identité et de sa performance.

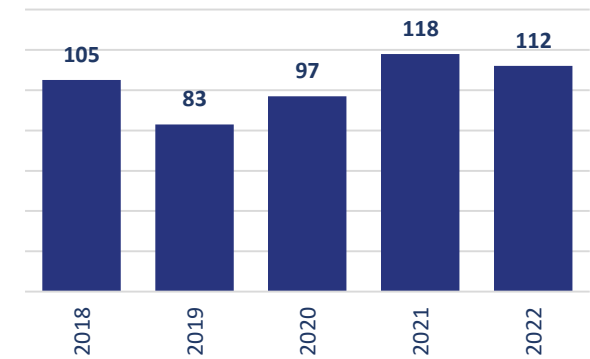
- **1 546**
ETP inscrits au
31/12
(dont 1 492 en CDI)



Pyramide des âges – effectif total



Répartition de l'effectif CDI, cadre/non cadre



Evolution des embauches en CDI



HUMAN



1. DÉVELOPPEMENT ET PARTAGE DES EXPERTISES ET COMPÉTENCES POUR FAVORISER L'EMPLOYABILITÉ

Le développement des compétences, axe majeur d'une politique de ressources humaines attachée au bien-être de ses collaborateurs, passe par l'échange, le transfert des savoir-faire et le partage des expériences (journée d'intégration, actions de formation, Intranet, tutorat, etc.). La formation des collaborateurs constitue un investissement prioritaire tout au long de leur parcours professionnel.

L'outil de formation à distance, avec ses modules d'autoformation disponibles en permanence sur l'Intranet, complète le dispositif de formation présentiel et s'inscrit dans la démarche RSE pour minimiser les déplacements.



OPPORTUNITÉ

- Adapter le plan de formation à la stratégie de l'entreprise, aux contraintes réglementaires et accompagner les évolutions du travail (technologiques, organisationnelles...).
- Développer et diversifier le capital humain.
- Mieux répondre aux demandes des clients et sécuriser les collaborateurs dans l'exercice de leurs missions.



RISQUE

Perte de compétences liée au manque de formation, turn over, fuite des talents, perte d'expertise et d'efficacité, perte d'attractivité.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- La politique de la Formation Professionnelle des salariés du Crédit Mutuel Océan s'inscrit dans le cadre législatif mais également dans le cadre de l'accord de Branche Crédit Mutuel sur la formation professionnelle. Elle est construite en intégrant le PMT de l'entreprise et fait l'objet d'une actualisation annuelle au travers du plan de développement des compétences. Elle témoigne de l'ambition du CMO de garantir à ses salariés, employabilité et mobilité tout au long de leur parcours professionnel.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2022	2021
Pourcentage de salariés formés (CDI et CDD inscrits au 31/12/2022)	96,10 %	96,52 %



ACTIONS

Formations

- Construction d'un nouveau modèle de diffusion des formations réglementaires (DDA,DCI, MIF 2, ALUR) : optimisation avec changement de format (mix présentiel et distanciel), sécurisation et suivi.
- Adaptation de certains parcours internes de formation spécifique "métiers" : parcours d'intégration banque et assurance pour les nouveaux arrivants et parcours de formation pour les filières professionnels et agriculteurs.
- Mise en place d'une formation viticole pour nos collaborateurs qui accompagnent notre clientèle sur ce marché.
- Intégration des nouveaux embauchés du siège au parcours d'intégration des nouveaux arrivants du réseau sur des modules spécifiques (stratégie et environnement bancaire, mutualisme et RSE et méthode de vente au CMO).
- Plus de 1 200 collaborateurs du réseau et du siège formés à la Dynamique Commerciale (méthode de vente du CMO). Cette méthode fait partie intégrante de la culture d'entreprise du CMO. Après toutes ces années, elle fait, de notre relation avec le client, une relation humaine forte. C'est un élément de différenciation.
- Accompagnement de 100% des acteurs internes (salariés et élus) dans la transformation des métiers et des missions (indicateur PMT) : acculturation au digital.
- 100% des binômes Président/Diga (président de caisse et directeur de groupes d'agences) accompagnés pour décliner le plan d'actions mutualistes en local.

Des cafés d'experts – le RDV mensuel des pros

8 évènements ont été organisés en 2022, à destination des chargés de clientèle professionnelle et agricole sur les thèmes des assurances, de la prévoyance, de la gestion des pouvoirs, de la politique crédits, des solutions Téléphonie...

Amplitude ou l'appropriation des nouveautés du digital

Les ateliers Amplitude permettent à chaque collaborateur de s'approprier plus facilement les nouveautés du digital, les process ou les outils, qu'ils soient internes ou pour les clients.

Le premier atelier a été animé, en décembre, par les référents digitaux dans toutes les équipes du réseau avec en ligne de mire l'amélioration de l'autonomie de nos clients.

- 6,42 % de la masse salariale consacrée à la formation



2. MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

La mobilité professionnelle résulte d'une adéquation entre les besoins de l'entreprise et les souhaits individuels des salariés. Le Crédit Mutuel Océan fait le choix d'une mobilité volontaire, incitative et accompagnée en veillant à la santé et à la sécurité des salariés. De ce fait, le CMO accompagne financièrement les salariés effectuant des mobilités professionnelles selon les règles fixées par l'accord d'entreprise signé le 27-06-2019 avec l'ensemble des organisations syndicales.

3. DIALOGUE SOCIAL

Les propositions de valeurs du Crédit Mutuel Océan reposent sur la qualité, la force et la motivation de ses femmes et ses hommes. Pour réunir ces trois éléments, le dialogue social est indispensable.

Le dialogue social est la résultante tout au long de l'année d'échanges formels entre les représentants des salariés et la Direction, mais également d'échanges informels entre la Direction, les managers et les salariés qui est indispensable. Selon une enquête de la DARES publiée en 2020, qu'il soit formel, informel ou très actif, « le dialogue social affecte positivement la performance des entreprises ». Le Crédit Mutuel Océan a donc à cœur de le maintenir et de le développer.



OPPORTUNITÉ

- Instituer des échanges et des consensus autour des problématiques sociales pour contribuer à la stabilité sociale et au développement économique de l'entreprise.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- Les accords signés en 2022
- Le guide des représentants du personnel précise le rôle et les missions du Comité Social et Economique (CSE), ainsi que les moyens dont disposent les délégués syndicaux et les représentants du personnel dans l'exercice de leurs missions.



ACTIONS

• Accords signés en 2022

- Accord sur la négociation annuelle obligatoire 2022 sur la rémunération, le temps de travail et le partage de la valeur.
- Avenant à l'accord relatif au don de congés.
- Avenant à l'accord d'entreprise sur le régime de prévoyance du 15/11/1995.
- Accord portant sur la prime de partage de la valeur.
- Accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

• Dialogue social formel

Les partenaires sociaux (représentants du personnel et Direction) se sont réunis 37 fois au cours de l'année, au titre du Comité Social et Économique (CSE), de la commission portant sur la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail (CSSCT), ainsi que des séances de négociation avec les délégués syndicaux, afin notamment de débattre ou être informé sur des questions concernant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise.

• Accord sur les dons de congés

- Elargir la liste des bénéficiaires aux salariés dont l'ascendant du 1er degré (le parent) est gravement malade
- Laisser une possibilité aux salariés de prendre des congés après l'absence financée par le don de jours de congés,
- Accompagner les salariés sur une période plus longue (80 jours ouvrés).

■ 81,7 %
des postes
pourvus en interne

■ 16
alternants recrutés
en CDI





HUMAN



4. ÉGALITÉ DES CHANCES ET MIXITÉ

La diversité des collaborateurs d'une entreprise apporte richesse, productivité et donc performance dans ses activités. Elle n'est possible que si l'entreprise a mis en place une politique de non-discrimination, d'égalité des chances et de mixité.

Conscient de ces constats, le Crédit Mutuel Océan s'inscrit dans un objectif de non-discrimination dans les domaines, entre autres, du recrutement, de la formation professionnelle continue, de la rémunération et de l'évolution professionnelle.

Depuis plusieurs années, le Crédit Mutuel Océan s'inscrit dans une démarche d'égalité de traitement entre les femmes et les hommes de l'entreprise. Cette vision partagée avec les représentants du personnel a permis d'élaborer, depuis 2002, des plans d'actions et des accords d'entreprise.



OPPORTUNITÉ

- Promouvoir la diversité et l'égalité des chances
- S'assurer que toute mesure concernant le salarié est prise en fonction de critères professionnels objectifs.



RISQUE

Discrimination femmes/hommes (recrutement, rémunération, évolution de carrières...).



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- Conforté par les notes de l'index d'égalité, le Crédit Mutuel Océan entend continuer sa politique d'égalité de traitement entre les femmes et les hommes
- Au-delà de l'égalité de traitement, toutes les femmes et tous les hommes de l'entreprise peuvent prétendre aux mêmes parcours professionnels, aux mêmes formations, aux mêmes critères de recrutement (plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes).



ACTIONS

• Formation des managers

Rappel de nos engagements en matière d'égalité professionnelle dans le module « relations sociales » du parcours d'intégration des nouveaux managers (PIMAN).



INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2022	2021
Index d'égalité Femmes / Hommes	88/100	92/100
Part des femmes parmi les cadres	44,44 %	42,05 %

• Accord sur l'égalité professionnelle

Cet accord a pour objectif de reconduire des actions déjà existantes, les améliorer ou mettre en œuvre de nouvelles actions.

Les actions portent sur des thématiques telles que l'égalité salariale, l'égalité des chances et de progression de carrière, l'équilibre des temps de vie, la culture de l'égalité et de la prévention, la surveillance et les sanctions du harcèlement sexiste et sexuel, la communication.

• Emploi des travailleurs en situation de handicap

- Poursuite des aménagements de poste pour les salariés en situation de handicap en collaboration avec les CAP EMPLOI de nos 3 départements, ainsi qu'avec les médecins du travail, pour adapter au mieux les postes en fonction des handicaps.
- Maintien de l'emploi indirect des travailleurs handicapés à travers les commandes de fournitures, et les prestations que nous faisons auprès des ESAT et des Entreprises adaptées.
- Développement de mesures en faveur de l'embauche directe des travailleurs handicapés.
- Participation au DuoDay, en accueillant une personne en situation de handicap au service Communication.
- Organisation, fin novembre, d'ateliers sur le handicap, afin de mieux faire connaître en interne le handicap et les engagements de l'entreprise sur le sujet.
- Poursuite de la collaboration avec MADE IN TH. Un ambassadeur est à la disposition des collaborateurs pour répondre à toutes les questions sur le Handicap.

La référente handicap au sein du CMO reste à la disposition des salariés en situation de Handicap pour répondre à leurs questions et apporter, dans la mesure du possible, une solution en adéquation avec les besoins de l'entreprise.

■ 112 embauches en CDI dont 72 femmes

■ 2,43 % des salariés sont des travailleurs en situation de handicap



HUMAIN



5. SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le Crédit Mutuel Océan, comme toute entreprise, opère des transformations dans ses organisations pour garantir les meilleures conditions de travail aux salariés, et par voie de conséquence, améliorer sa performance globale.

L'organisation du travail joue un rôle majeur pour simplifier et alléger les tâches et contribuer à préserver efficacement et durablement la santé et la sécurité des collaborateurs.

Agir sur la charge de travail en améliorant la qualité de vie des collaborateurs constitue ainsi un atout déterminant pour lutter contre les accidents du travail, les maladies professionnelles et le stress.



OPPORTUNITÉ

- Garantir les meilleures conditions de travail aux collaborateurs
- Renforcer l'implication des salariés dans la création de valeur notamment dans le cadre de l'amélioration du service à la clientèle.

Le recrutement est un enjeu permanent pour offrir un service client de qualité et de proximité dans les agences.



RISQUE

Baisse de la motivation, de la productivité, de la performance, augmentation de l'absentéisme et des risques psychosociaux, dévaluation de l'image de l'entreprise.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- Dans le cadre de son PMT, le CMO s'est fixé comme objectif d'améliorer chaque année l'indicateur de Qualité de Vie au Travail.
- Accord cadre sur la réduction du temps de travail.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2022	2021
Part des salariés exprimant venir travailler avec plaisir (répondants à l'enquête)	88 %	89 %



ACTIONS

• Enquête QVT

L'enquête réalisée en 2022 et ses 79 % de taux de retour ont permis de mettre en lumière une stabilité du taux de plaisir à venir travailler.

Cette enquête conforte les points forts de l'entreprise, à savoir l'ambiance de travail et les relations avec des collègues.

• Gestion des absences et continuité de service

L'agence Agile, avec son vivier de compétences, permet d'assurer les remplacements (> 15 jours) suite à des congés pour maladie, maternité ou congés paternité.

L'agence à distance assure la continuité de service aux clients lors d'une absence non prévue de leur gestionnaire (max 15 jours).

• Recrutement

Le Crédit Mutuel Océan poursuit ses recrutements, avec notamment, l'organisation de deux job dating délocalisés, la participation à de nombreux événements locaux. L'alternance est également un enjeu majeur avec 35 alternants en licence et 5 en Master.

• Service d'écoute active et de soutien psychologique - Stimulus

Attaché au bien-être de ses assurés (clients ou salariés), les Assurances du Crédit Mutuel, mettent à disposition un éventail de services d'écoute et d'accompagnement en partenariat avec la société STIMULUS, société indépendante et spécialisée dans la prévention et la gestion des risques psychosociaux.

• Aménagements de poste

Par exemple :

- Des souris ergonomiques pour le bien être des salariés, en soulageant les douleurs
- Des changements de sol pour des salariés souffrant d'allergies
- Des fauteuils ergonomiques, des écrans 32 pouces et divers aménagements de bureau permettent de limiter les troubles musculo-squelettiques (TMS).

• Un instant pour moi

Cette nouvelle rubrique de L'instant CMO » a vu le jour en septembre et invite les salariés à prendre quelques minutes rien que pour eux !

Tous les deux mois, elle apporte des conseils pour prendre soin de son corps (pratiques sportives, postures pour éviter les TMS...), des astuces pour créer des emballages cadeau originaux et écoresponsables...



CONFIANCE



DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – UN TERRITOIRE ATTRACTIF

La Vendée, la Charente-Maritime et les Deux-Sèvres composent un territoire dynamique et attractif pour les particuliers et les entreprises.

Les racines territoriales de proximité du CMO offrent à tous et au travers de son maillage des services de qualité, innovants, mais avant tout humains. Le CMO souhaite faire vivre cette proximité en s'engageant auprès de celles et ceux qui sont moteurs et acteurs du lien social sur ses territoires mais aussi auprès de ses clients sur tous les marchés.

L'attractivité des trois départements se mesure par l'activité économique et sociétale.



OPPORTUNITÉ

- **Performance** : contribuer activement au développement durable de notre territoire.
- **Confiance** : agir en tiers de confiance afin de protéger les intérêts de nos clients.
- **Humain** : aider les Hommes à grandir tout en s'appuyant sur l'innovation et le digital.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- Plan à moyen terme « ensemble construisons demain »
- Raison d'être « S'engager durablement à vos côtés »
- Politique d'entrée en relation
- Engagements dans le cadre de l'excellence relationnelle



ACTIONS

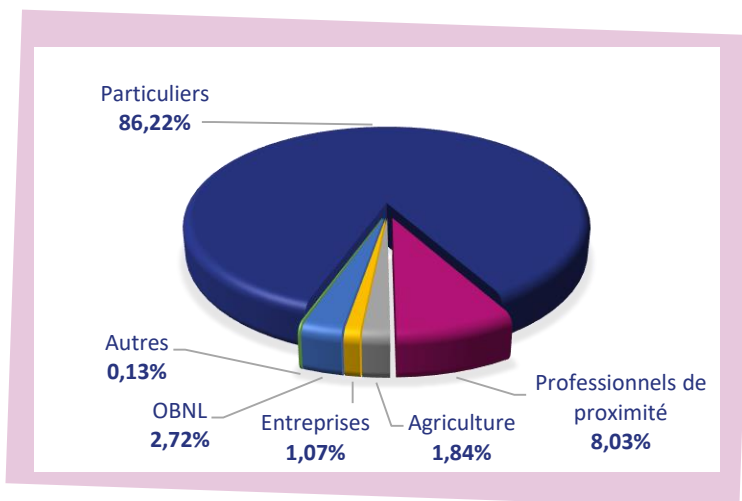
• Financer l'agriculture d'aujourd'hui et de demain

Le CMO, finance la gestion quotidienne, la modernisation, le développement et la transmission des exploitations de ses clients agriculteurs.

Son accompagnement régulier par le financement de projets des énergies renouvelables au sein des exploitations agricoles (projets photovoltaïques en particulier) permet également de participer à la modernisation de nos clients.

- **1,28 Mds€** accordés en prêts aux professionnels (TPE, PME, Agriculteurs)

- **2,09 Mds€** accordés en crédits habitat



• Accompagner les Entreprises

Le CMO accompagne ses clients professionnels de proximité ou entreprises de toutes tailles tout au long de leur développement.

Pour les grandes entreprises, Crédit Mutuel Entreprises met à disposition des équipes dédiées qui audient les besoins, formulent des propositions personnalisées et assurent le suivi des solutions mises en place.

Les projets immobiliers des clients PME intègrent de plus en plus la mise en place de solutions permettant la production d'énergies renouvelables. Le service spécialisé en Crédit-Bail immobilier avec l'aide du centre de métier, permet de répondre à ces attentes.

Les diagnostics en ingénierie sociale et protection sociale au profit des dirigeants PME pour le compte de leurs salariés est également une démarche régulière entreprise auprès de ses clients.

• Le webinaire pro – des conseils pour nos clients professionnels

Initiés en 2021 par un premier sujet sur le numérique, 2 webinaires ont été proposés à nos clients sur des sujets comme la fraude.

• Être aux côtés des Associations

Le territoire du CMO est aussi un territoire d'acteurs de lien social.

Le Crédit Mutuel s'est toujours investi dans le domaine des associations dont il est devenu la banque de référence.

Il leur apporte son savoir-faire et des outils spécifiques tels que HelloAsso (site de crowdfunding dédié) ou Associathèque (base de connaissances répondant aux besoins des associations).

• Accompagnement des particuliers

Sur un territoire porteur en terme de démographie et d'attractivité touristique, le Crédit Mutuel Océan accompagne ses clients particuliers pour financer leurs projets dans toutes les étapes de leur vie avec des solutions innovantes (digitalisation, Partenaire Immo...).

Le Crédit Mutuel accompagne ses clients à profil patrimonial grâce à son réseau d'experts en gestion de patrimoine.

La qualité des conseils en gestion de patrimoine est obtenue entre autre par la mise en œuvre de différents parcours de formation adaptés à la pratique du conseil patrimonial (AUREP, formation CC patri, intervention de partenaires professionnels, avocats etc).



CONFIANCE



DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – VOLET ÉCONOMIQUE

Etre acteur de la dynamique économique d'un territoire, c'est accompagner les porteurs de projets dans toutes les étapes de la vie des entreprises, du démarrage au développement de leurs activités, en les aidant à accéder à des financements.



OPPORTUNITÉ

- Être tiers de confiance et accompagner la création/reprise et le développement des entreprises.



RISQUE

Perte de différenciation, dégradation de l'image et de la réputation liées à un manque de soutien de l'économie du territoire.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- Au travers de sa raison d'être «S'engager durablement à vos côtés», le CMO s'engage à contribuer au développement durable de son territoire. Il agit en accordant des financements aux entreprises et aux particuliers.
- Il s'appuie en outre sur la politique achats de son prestataire CCS, pour tous les achats concernant son périmètre.
- Une politique privative CMO pour ses achats en local reste à écrire.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2022	2021
Capital détenu par OP dans les entreprises du territoire	121,0 M€	112,7 M€
Montant des prêts d'honneur Avenir Océan accordés	1,412 M€	1,564 M€
Capital détenu dans des structures contribuant au développement du territoire	1,93 M€	1,93 M€



ACTIONS

• Entreprises

Acteur de terrain, le Crédit Mutuel Océan contribue à l'éclosion de projets sur son territoire en soutenant des initiatives individuelles ou collectives.

Il s'engage aux côtés des créateurs et des repreneurs d'entreprises au travers d'une offre de produits et services spécifiques «Tout pour entreprendre » et un espace dédié sur son site internet ([en lien ici](#)).

• Accompagnement du monde agricole

Avec ses offres Starterre Agri (portage immobilier pour les jeunes agriculteurs), Install'Agri (solutions de financement novatrices), Actimat, Bail AGri, les dispositifs Blue Bees (financement participatif) et Be Api (financement), le Crédit Mutuel Océan s'impose comme le partenaire incontournable des agriculteurs en quête d'installation.

• Océan Participations

Cette filiale du Crédit Mutuel Océan s'engage aux côtés des chefs d'entreprise pour favoriser leurs projets de développement et/ou de transmission par la prise de participation au capital.

En matière extra-financière, Océan Participations intègre dans ses critères de décisions, des éléments RSE notamment au travers :

- D'un questionnaire (90 questions) sur les pratiques sociales et environnementales dont le bien-être animal.
- D'un fichier de suivi complété par les dispositions prises par les associés dans les critères ESG.
- D'un pacte d'actionnaires musclé sur la partie RSE : intégration par exemple d'un ensemble d'indicateurs mesurables.

• Habitat

Avec un montant des accords de crédits habitat s'élevant à 2 milliards d'euros, la production de l'année 2022 est l'une des plus élevée depuis 2008.

Ce dynamisme du marché de l'immobilier, contribue à apporter des marchés aux professionnels du bâtiment du territoire.

Par ailleurs, le CMO s'attache à maintenir ses participations dans des structures œuvrant pour le développement de l'habitat ou du commerce de proximité sur le territoire.

Il détient, par exemple, des participations au sein de la SAEML ORYON dont l'un des pôles est spécialisé dans la construction de logements et d'habitats aidés, et réalise des projets dans un objectif de mixité, de diversité et de conception durable.

- 64 567 € en soutien aux structures d'accompagnement à la création d'entreprise

- 362 Emplois soutenus grâce aux prêts d'honneur « Avenir Océan »



CONFIANCE



DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – OFFRES À IMPACT RESPONSABLE

Le CMO travaille à l'intégration de la RSE au cœur même de son offre de service et de financements pour accompagner ses clients désireux d'entrer dans une démarche d'impact positif.



OPPORTUNITÉ

- Proposer des produits d'épargne, d'investissement et de financement dans le cadre de la transition énergétique et des technologies vertes.



RISQUE

Proposer des produits irrespectueux des standards de gouvernance, d'éthique, de pratiques sociales et de droits humains, d'environnement et de climat.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- La politique Crédit et le référentiel engagement formalisent les procédures en vigueur et décrivent le fonctionnement qui assure la croissance harmonieuse et maîtrisée de notre activité crédits.
- La « Charte des activités financières » pose le cadre de refinancement et d'investissement. Sur le volet RSE, elle pose les principes permettant de favoriser une politique d'investissement pour compte propre responsable et à impact Environnemental et Sociétal vertueux.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2022	2021
Part de l'épargne salariale solidaire dans les encours totaux d'épargne salariale	8,29 %	8,19 %
Part des prêts en faveur de la transition énergétique sur total des prêts accordés aux professionnels	1,51 %	0,76 %
Montant des éco-prêts accordés dans l'année	14,082 M€	11,419 M€



ACTIONS

• Enrichissement des offres à « Impact Responsable »

En complément des dispositifs publics de la loi climat et résilience pour aider à la rénovation des 4,8 millions de passoires thermiques en France, le CMO propose depuis mars 2022 un nouveau prêt : Le Prêt Avance Rénovation. Il permet l'accompagnement de nos clients les plus modestes dans la rénovation énergétique de leur logement.

• Financements de projets «verts»

Le CMO est aux côtés de ses clients pour le financement, entre autres, de nouveaux bâtiments permettant de réduire les consommations énergétiques, d'unités de production d'hydrogène vert et renouvelable (Vendée), d'usines ou d'unités de méthanisation ou de production d'énergie à partir de photovoltaïques (Deux-Sèvres).

• ISR (Investissement Socialement Responsable)

Crédit Mutuel Asset Management, filiale du Groupe Crédit Mutuel, propose une gamme de fonds durables et labellisés (label gouvernemental ISR ou CIES), et permet de proposer à nos clients une offre de fonds labellisés ISR ou classés articles 8 ou 9 du règlement SFDR (promotion des objectifs environnementaux et sociaux du plan d'actions européen en faveur du climat).

• Investissements dans des fonds ESG dans le cadre de ses activités pour compte propre

Le CMO reste sensible aux critères ESG dans ses investissements pour compte propre à l'image de fonds qui privilégient le territoire, la santé ou l'environnement.

Le choix des investissements s'appuie notamment sur le règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure), déclinaison du plan européen pour le climat. Ce règlement a été conçu pour permettre aux investisseurs de comparer plus facilement et en toute transparence des stratégies d'investissement durable.

Au CMO, tous les nouveaux investissements sont réalisés sur des fonds répondant à la classification article 8 et 9 du SFDR, niveaux les plus élevés actuellement.

Pour les produits structurés, l'indice sous-jacent est sélectionné sur des critères ESG, par exemple l'indice ISTOXX Océan Care 40 basé sur le respect du bien commun qu'est l'océan.

• Bail Réel Solidaire

Le bail réel solidaire est une nouvelle forme d'acquisition qui permet à l'acquéreur de ne payer que le prix du bâti sans payer le foncier, sous conditions de ressources (PSLA).

Bâti et foncier sont dissociés, le foncier reste la propriété d'un Organisme Foncier Solidaire : l'acquéreur est propriétaire du bâti et paye une redevance mensuelle pour l'usage du foncier.

■ 677 M€ d'encours ISR

■ 15,9 M€ d'encours d'épargne salariale solidaire

■ 17,1 M€ de financements accordés aux professionnels dans les énergies renouvelables



CONFIANCE



CONTRIBUER À UNE FINANCE DURABLE SUR SON TERRITOIRE – LA TAXONOMIE VERTE

La taxonomie de l'Union Européenne constitue un ensemble de critères de développement durable destiné aux entreprises, aux investisseurs et aux gouvernements. Elle identifie les activités économiques qui peuvent être considérées comme durables ou écoresponsables (sur la base d'un objectif de neutralité carbone 2050).

Elle permet ainsi aux acteurs de la finance et aux entreprises d'avoir un langage commun et faciliter les investissements et les financements durables et la transparence, la comparabilité et la lutte contre le greenwashing dans l'univers bancaire et financier.

6 objectifs environnementaux



Atténuation
du changement climatique



Utilisation durable et protection
des ressources aquatiques et marines



Prévention et réduction
de la pollution



Adaptation
au changement climatique



Transition
vers une économie circulaire



Protection et restauration
de la biodiversité

90 activités concernées (représentant 93 % des émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne)



Sylviculture



Protection et restauration de
l'environnement



Industrie
manufacturière



Energie



Production et
distribution d'eau



Transports



Assainissement, gestion des
déchets et dépollution



Construction et
immobilier



Information et
communication



Spécialisées, scientifiques
et techniques



Financières et
d'assurance



Enseignement

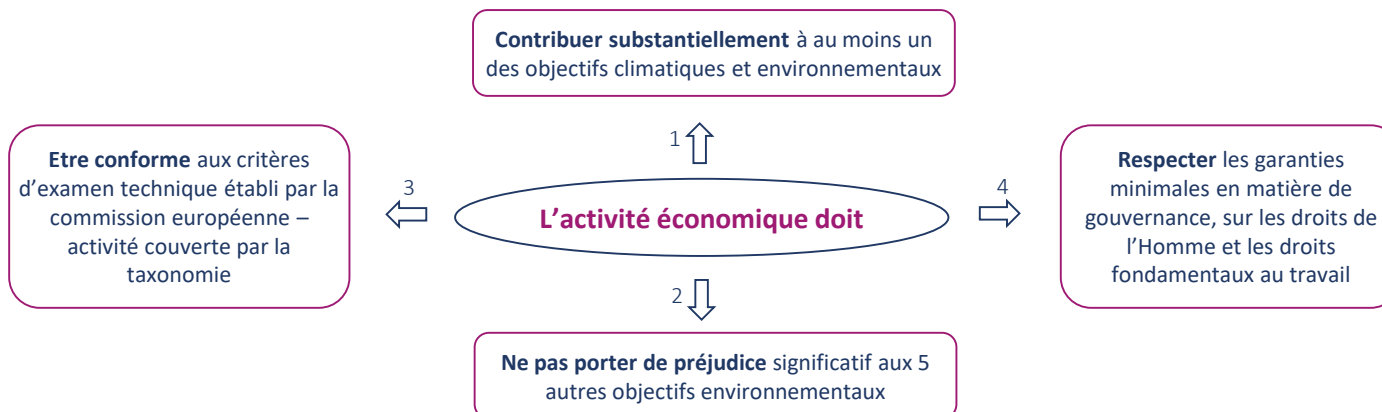


Santé humaine
et action sociale



Arts, spectacles et
activités récréatives

Pour être « durable », selon la taxonomie





CONFIANCE



CONTRIBUER À UNE FINANCE DURABLE SUR SON TERRITOIRE – LA TAXONOMIE VERTE

En application du règlement (UE) 2020/852 de la Commission européenne, le Crédit Mutuel Océan publie ses expositions bilantielles aux secteurs éligibles à la taxonomie.



OPPORTUNITÉ

- Clarifier les activités durables.
- Utiliser un langage commun, exprimé en % d'alignement avec la taxonomie.
- Mettre en avant les secteurs d'activités où il est préférable d'investir pour contribuer à l'objectif de neutralité carbone de l'Europe d'ici à 2050.
- Participer, à terme, à réorienter les flux de capitaux vers une finance durable.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

La taxonomie en elle-même ne se traduit pas directement par des exigences, mais renvoie vers d'autres textes réglementaires majeurs de la finance durable :

- La réglementation SFDR « Sustainable Finance Disclosure Regulation » qui impose aux investisseurs institutionnels d'informer leurs clients des risques de durabilité ayant des impacts sur les investissements et des principales incidences négatives de leurs investissements sur les facteurs de durabilité. La Taxonomie précise ce qui est considéré comme un produit d'investissement durable dans la réglementation via la publication d'informations détaillées en matière de finance durable.
- La réglementation NFRD « Non Financial Reporting Directive » qui régit la divulgation des politiques d'une entreprise en matière de protection de l'environnement, responsabilité sociale, traitement des employés, droits humains, lutte contre la corruption et le trafic d'influence.



ACTIONS

• Analyse des expositions

Le Crédit Mutuel Océan a procédé à l'analyse de ses expositions pour déterminer l'éligibilité de son portefeuille à la taxonomie européenne. Cette analyse d'éligibilité a été menée selon plusieurs critères.

L'ensemble des opérations de financement d'acquisition immobilière ou de financement de travaux de rénovation immobilière des ménages ont été considérées comme intégralement éligibles conformément au règlement délégué 2021/2178 du 06 juillet 2021.

A la différence de l'exercice précédent, les prêts destinés à financer l'acquisition de véhicules et accordés à compter du 1er janvier 2022 ont été considérés éligibles dans leur intégralité. Ces expositions seront à compter de l'exercice 2023 soumises à l'analyse de leur alignement, selon le respect des critères techniques exposés par l'annexe II du règlement délégué (UE) 2021/2139 du 04 juin 2021.

• Prochaines étapes

Le Crédit Mutuel poursuivra en 2023 les travaux afin de calculer l'alignement de ses actifs sur les deux objectifs en vigueur de la taxonomie (atténuation et adaptation au changement climatique). Il se basera sur les ratios calculés par ses clients et procédera à l'analyse des critères techniques pour ses expositions sur les ménages, les administrations locales et les entreprises pour lesquelles l'objet du financement est déterminé.

Il procédera également à une analyse sectorielle des différents actifs considérés comme alignés sur la taxonomie.

Les 4 autres objectifs environnementaux seront inclus dans son analyse, à compter de la publication au journal officiel de l'Union européenne, des actes délégués complémentaires de la Commission Européenne.



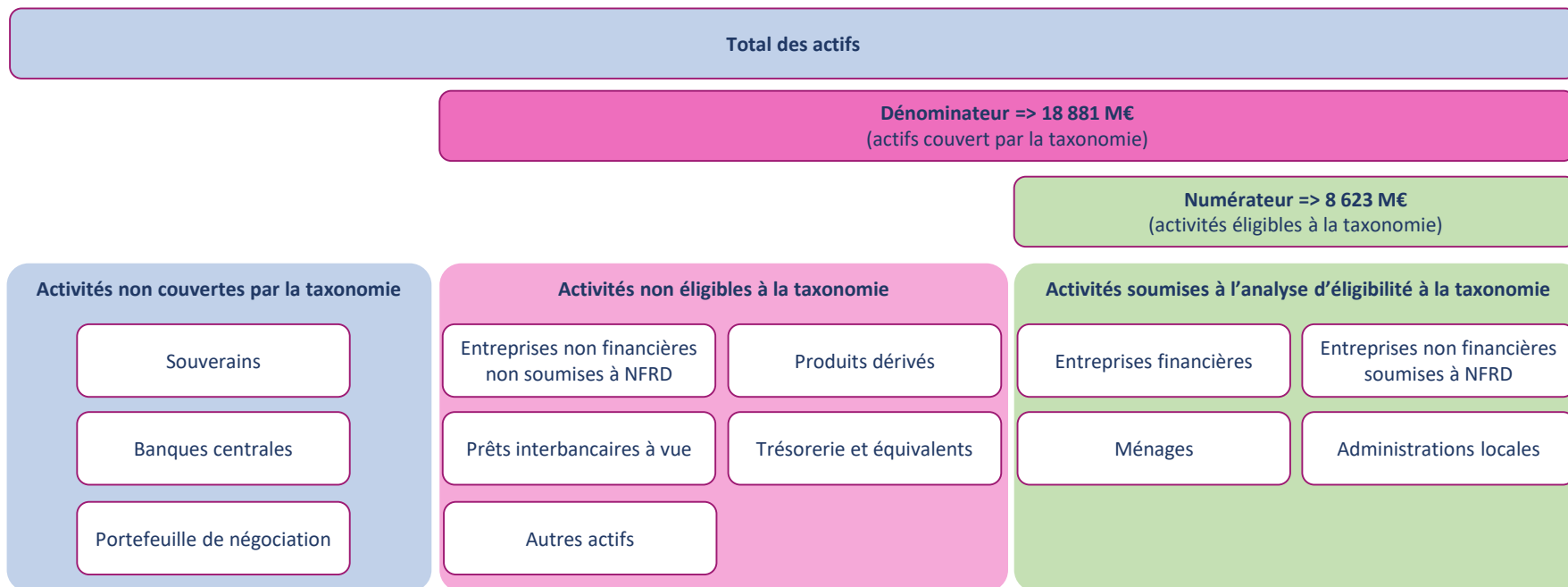
CONFIANCE



CONTRIBUER À UNE FINANCE DURABLE SUR SON TERRITOIRE – LA TAXONOMIE VERTE

En application du règlement (UE) 2020/852 de la Commission européenne, le Crédit Mutuel Océan publie ses expositions bilantielles aux secteurs éligibles à la taxonomie.

Architecture de la taxonomie



RATIOS D'ÉLIGIBILITÉ

part dans leur actif total en 2022

	2022	2021
• d'expositions sur des activités économiques non éligibles à la taxonomie	12,35 %	23,90 %
• d'expositions sur des activités économiques éligibles à la taxonomie	45,67 %	39,16 %
• des expositions sur des administrations centrales, des banques centrales, des émetteurs supranationaux et des dérivés	15,41 %	2,08 %
• des expositions sur des entreprises qui ne sont pas tenues de publier des informations non financières en vertu de l'article 19 bis ou de l'article 29 bis de la directive 2013/34/UE	29,55 %	20,77 %
• de leur portefeuille de négociation et de leurs prêts interbancaires à vue	3,22 %	1,45 %



CONFIANCE



Récompenses

1^{er} aux trophées de la qualité de la banque



Meilleur employeur (catégorie banque de réseau)



Médiation

- 34 dossiers éligibles
- 12 décisions favorables au client
- 15 jours de délai moyen de réponse

DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – VOLET CITOYEN

DES RELATIONS CLIENTS BASÉES SUR L'ÉCOUTE, LA CONFIANCE ET LA TRANSPARENCE

Au service de ses clients et sociétaires, le Crédit Mutuel Océan concilie efficacité et maîtrise des risques. La force du modèle coopératif, la compétence et l'implication des salariés et administrateurs, la capacité à innover et à anticiper au service des clients et sociétaires classent le groupe Crédit Mutuel au premier rang des banques françaises et européennes les plus sûres.

Ouvert à tous, le Crédit Mutuel Océan s'engage à construire avec ses clients-sociétaires des relations personnalisées fondées sur l'écoute, la confiance et la transparence tout en étant attentif aux besoins et à la situation de chacun. Le non-commissionnement de ses salariés y contribue grandement.

Et avec l'excellence relationnelle, il place la satisfaction de ses clients-sociétaires au centre de ses préoccupations et s'organise dans le temps du client. Cependant les impacts de l'activité et le lien social ne s'inscriront dans le développement durable que si les autres conséquences sont également prises en considération : économiques, environnementales, éthiques.



OPPORTUNITÉ

- Positionner la satisfaction clients au cœur du dispositif de distribution.



ACTIONS

• La satisfaction des clients comme priorité absolue

Pour permettre de mesurer les évolutions et définir des plans d'actions correctives, la satisfaction de la clientèle fait l'objet d'études et d'enquêtes sur des sujets divers comme les agences, les conseillers, le site Internet, les supports de communication, l'entrée en relation... En 2022, ont été réalisées :

• Un baromètre de satisfaction clients

Objectif : mesurer la satisfaction et le taux de différenciation du CMO.

88 % des répondants (33 116 clients soit 7 % des clients ciblés) sont satisfaits et 66 % estiment que le CMO est une banque différente

• Des enquêtes «à chaud» auprès des clients venus en agence.

Objectif : faire s'exprimer les clients suite à un RDV et détecter les éventuels motifs d'insatisfaction.

Note de satisfaction : **4,68/5** (4,16 en 2021)

• Des enquêtes «nouveaux clients»

Objectif : mesurer la satisfaction des nouveaux clients et comprendre les raisons de leur venue au CMO.

90% des nouveaux clients sont prêts à recommander le CMO.

• La médiation au service de la qualité

À l'heure où la qualité de la relation client prend de plus en plus de place, la détection des insatisfactions est perçue comme un levier d'amélioration des services. La transparence et l'efficacité du traitement des réclamations ne sont pas des sujets mineurs. Le CMO souhaite faire des réclamations de ses clients un levier d'optimisation de ses processus, une source d'opportunités commerciales. Il veut renforcer les liens avec ses clients sociétaires, améliorer leur fidélisation à travers ce processus et augmenter la satisfaction client.



HUMAN



DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES CLIENTS

Le Crédit Mutuel Océan est la banque de tous les clients, et reste attentif à accompagner ceux qui traversent des situations de vie difficiles, que celles-ci soient structurelles, sociales ou conjoncturelles. La diversité des situations de fragilité peut entraîner une précarité financière nécessitant la mise en place de solutions adaptées aux populations concernées. Dans le cadre de cette démarche, le Crédit Mutuel Océan, acteur responsable de l'environnement économique dans lequel il évolue, s'engage au travers d'actions concrètes dans le respect des valeurs mutualistes, des règles d'éthique professionnelle et de déontologie.



OPPORTUNITÉ

- Être vigilant à la diversité des situations de nos clients, d'autant plus dans cette période propice à l'isolement ou l'exclusion et veiller à ce que les produits et services bancaires soient adaptés aux personnes les plus vulnérables.



RISQUE

Non respect des règles de protection de la clientèle fragile.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- Avec sa politique en faveur des personnes fragiles et au-delà des obligations réglementaires, le Crédit Mutuel Océan s'engage en développant les dispositifs de détection de la fragilité financière des clients, en améliorant les contenus des offres et en renforçant la prise en charge et le conseil des personnes vulnérables. Cette politique d'engagement est revue annuellement.



ACTIONS

• Dispositif de gouvernance centrale

Pour garantir l'effectivité de la mise en œuvre des obligations réglementaires concernant la protection de la clientèle fragile et vulnérable, et promouvoir l'inclusion bancaire, le Crédit Mutuel Océan s'est doté d'un dispositif de gouvernance centrale. Un groupe de travail dédié au suivi des clientèles fragiles veille (6 réunions par an) notamment à la mise en œuvre des préconisations et des bonnes pratiques émises par les Autorités. Le pilotage global est assuré par le comité de direction du Crédit Mutuel Océan.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2022	2021
Part des clients éligibles à l'offre OCF et bénéficiant effectivement de l'offre	24,60 %	26,78 %
Part des actions de solidarité à destination des particuliers	54,65 %	54,32 %



ACTIONS

• Offre spécifique

Les produits et services dédiés à la clientèle fragile et vulnérable : offre SBB dans le cadre du droit au compte, offre Facil'Access pour la clientèle fragile. Depuis janvier 2022, les clients titulaires de l'offre Facil'Access avec un compte joint ont la possibilité d'avoir gratuitement un deuxième contrat Banque à Distance, permettant à chaque titulaire sa propre gestion de compte. Le Comité de Direction a pris la décision de ne pas augmenter les 9 frais rentrant dans le plafonnement des frais d'incident des populations fragiles, lors de la révision tarifaire du 1er juillet 2022, et ce pour tous les clients (concernés ou non par les critères de population fragile).

• Formation/information

Le Portail Pixis «Clientèle en situation de fragilité financière» est mis à jour régulièrement et permet aux conseillers de retrouver toute l'information sur le sujet (actualités, formation, procédures réglementaires...). Une formation d'une demi-journée est en préparation (février 2023) pour les chargés de clientèle incluant les dispositifs, l'offre, les outils, les partenariats. Pour les clients, outre les courriers envoyés par le Process communautaire à tous les clients détectés, le CMO a communiqué en juillet 2022 à tous ses clients particuliers au travers d'un article « S'engager pour les clients en situation de fragilité financière » dans «La Lettre» (lettre papier avec extrait de compte ou la newsletter).

• Prévention du surendettement - Points Conseil Budget

Le Crédit Mutuel Océan s'est positionné, en tant que partenaire de l'AREAMS et de l'UDAF (entités portant les PCB sur son territoire) afin de promouvoir le dispositif et orienter, si besoin, ses clients en difficultés vers ces structures. Un relai a également été fait sur notre site Territoire d'Émotion.

• Actions solidarité

Chaque conseil d'administration de caisse locale dispose d'un budget spécifique qui lui permet d'apporter une aide financière ponctuelle à ses clients sociétaires en grande difficulté, victimes d'accident de la vie ou à des associations œuvrant dans les domaines de la solidarité et du social. En 2022, une partie de ce budget a pu être utilisé pour abonder à un fonds pour aider des jeunes en situation de handicap dans le cadre de l'opération « Territoire de solidarité » ([voir page 27](#))

■ 78 053 € accordés en micro-crédits

■ 173 409 € versés en actions solidarité



HUMAN



DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – UNE FINANCE ACCESSIBLE

Entreprise humaine et proche au service de tous les Hommes, le Crédit Mutuel Océan accorde la même considération à tous ses clients, favorise l'écoute, la coopération, et la solidarité dans toutes ses relations.

Il adapte ses produits et services afin de les rendre accessibles à tous y compris aux personnes en situation de handicap ou relevant de problèmes de santé.



OPPORTUNITÉ

- Aider les Hommes à grandir tout en s'appuyant sur l'innovation et le digital.
- Accorder la même considération à tous nos acteurs, quels qu'ils soient.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- Politique crédit.
- Politique en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap.
- Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) sur le site numerique.gouv.fr.
- Schéma pluriannuel de mise en accessibilité de notre partenaire informatique Euro-information (EI).



ACTIONS

• Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé

L'accès à l'assurance et à l'emprunt est facilité pour les personnes ayant ou ayant eu un grave problème de santé avec la convention AERAS. Elle met en place un « droit à l'oubli » permettant aux personnes ayant été atteintes d'un cancer de ne plus avoir à le déclarer, sous certaines conditions. Elle fait l'objet d'un mini guide édité par la Fédération des Banques Françaises à disposition des salariés via la plateforme documentaire Pixis.

• Pas de questionnaire santé pour l'assurance d'un crédit habitat

Les clients fidèles (revenus principaux domiciliés au Crédit mutuel depuis plus de 7 ans) n'ont plus à remplir les formalités médicales dans le cadre de l'achat de leur résidence principale, permettant ainsi à chacun de nos sociétaires et clients d'accéder à la propriété sans discrimination liée à la santé.

• Accessibilité numérique

L'accessibilité numérique est au cœur des préoccupations liées au développement et à la mise à disposition de sites web ou d'applications mobiles participant ainsi à la politique du Crédit Mutuel Océan en faveur des personnes en situation de handicap.

Euro-Information anime une coordination des correspondants accessibilité numérique des entités (4 à 6 réunions par an), pilote les audits internes et externes ainsi que le suivi des améliorations à mettre en œuvre.

• Malvoyants ou aveugles

Il est possible de faire des retraits sur les distributeurs avec une assistance vocale à travers la fonction « retrait rapide ». En branchant des écouteurs et en insérant la carte bancaire, un dialogue démarre automatiquement.

• Sourds et malentendants

Le CMO est associé à DEAFI (centre de relation client adapté aux personnes sourdes ou malentendantes) pour améliorer la communication de ses clients en situation de handicap. Depuis la plateforme DeafiLine, des opérateurs spécialisés en Langue des Signes Française les assistent gratuitement dans leur mise en relation avec les services dont ils ont besoin.

• Séniors - Les Saisonales

Les structures d'hébergement temporaire « Les Saisonales » sont un véritable partenaire du maintien à domicile.

Elles sont conçues pour répondre aux besoins des personnes âgées peu ou moyennement dépendantes dont la situation individuelle se fragilise momentanément.

Dans le cadre du partenariat avec la SAS Antéma, un 5^{ème} établissement a été ouvert en mars 2022.





HUMAN



UNE PRÉSENCE FORTE AUPRÈS DES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Avec plus de 17 000 clients parmi les organismes à but non lucratif, le Crédit Mutuel Océan est un partenaire prépondérant des associations locales. Elles sont facteur de lien social ou agissent en faveur de toute forme de solidarité.

Pour renforcer cette présence et proposer des outils de financement innovants, le Crédit Mutuel Océan a développé son partenariat avec «HelloAsso», plateforme de financement participatif. Ce dispositif permet aux associations de collecter les cotisations, de compléter leurs besoins de financement, de participer au projet gagnant, de bénéficier du parrainage solidaire ou de prestations de services d'imprimerie.



OPPORTUNITÉ

- Incarner notre raison d'être et nos valeurs afin de rendre visible notre différence.



DES FESTIVALS ET DES SCÈNES MUSICALES

En 2022, le partenariat musical du Crédit Mutuel a fêté les 20 ans du

- **Festival de Poupet (85)**
Festival atypique créé en 1987, il propose une programmation éclectique sur une douzaine de dates en juillet.
- **Niort Jazz Festival (79)**
Le jazz s'est installé à Niort au début de l'été pour dévoiler ses multiples facettes.
- **Les Francofolies (17)**
Scène nationale musicale réputée et les chantiers des francos, dispositif de découverte qui prend en main de jeunes artistes et les aide à lancer leur carrière.



DES CLUBS ET ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

Le Crédit Mutuel Océan est devenu un acteur incontournable dans l'univers associatif et plus particulièrement dans le monde du sport. Le sport est une école de la vie avec de belles valeurs partagées par le CMO comme celles de la proximité, de la solidarité, de la citoyenneté et du respect.

Le grand prix de triathlon de Saint Jean de Monts

Etape nationale qui clôtüre la saison de triathlon avec les plus grands champions

- **Le Stade Rochelais Rugby**
Vainqueur de la coupe d'Europe
- **Niort Rugby Club**
Premier Club sportif intégré dans la Communauté des Entreprises à Mission.



DES STRUCTURES INVESTIES DANS LA SOLIDARITÉ, LE HANDICAP, LA SANTÉ, LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

- **Les Restos du cœur**
- **La banque alimentaire**
- **L'Association des paralysés de France**
- **Toit à Moi** (relogement et accompagnement des SDF)



DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS MAJEURS

- **Le Puy du Fou (85)**
Parc d'attractions et spectacles historiques aux Epesses, mêlant professionnels et amateurs.
- **Festival de Brioux sur Boutonne (79)**
Ce festival référencé « Théâtre » met aussi à l'honneur les arts du cirque, de la rue, de la chanson... (festival le plus important dans sa catégorie de la région).
- **Le festival du film de La Rochelle (17)**
2^{ème} national après le festival de Canne, le Festival La Rochelle Cinéma est une grande fête du cinéma, au début de l'été, avec un public nombreux et fidèle, et des films d'hier et d'aujourd'hui venus du monde entier.

■ 17 625
OBNL clients

■ 3 534 698 €
aides et subventions versées (montant global)

Épargne solidaire (encours au 31/12/2022)

■ LEA : 9,3 M€
■ LDDS : 951,3 M€

=> 13 k€ reversés aux associations



LE CRÉDIT MUTUEL OCÉAN PREND EN CONSIDÉRATION LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En tant que banque citoyenne et responsable, le CMO doit agir face aux risques climatiques qui pèsent sur ses activités.

Depuis plusieurs années, il suit l'évolution de son empreinte carbone, met en place des actions de réduction ou de compensation de ses émissions.

Le changement climatique expose le Crédit Mutuel Océan à des risques physiques et de transition :

- Les Risques physiques : tous les effets futurs de l'évolution du climat dont les dommages directement causés par les phénomènes météorologiques (inondations, sécheresse, chaleur intense...).
- Les Risques de transition : conséquences d'une transition vers une économie bas-carbone : impacts sur les marchés, changement des modes de consommation des clients, accentuation des réglementations environnementales (nationales ou européennes)...

1. RISQUES CLIMATIQUES : S'ORGANISER ET DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ DANS UNE TRAJECTOIRE BAS CARBONE



OPPORTUNITÉ

- Aligner nos activités avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris
- Améliorer la résistance du CMO aux effets des changements climatiques.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- Engagements aux côtés de confédération du Crédit Mutuel : Global Compact (2003), Principes pour une Banque Responsable (PRB – 2019), Net Zero Banking Alliance (NZBA – 2021)
- Politique et référentiel risques, politique crédit
- Engagements prioritaires de la stratégie RSE



ACTIONS

• Participation aux travaux interfédéraux

La feuille de route RSE du groupe Crédit Mutuel est structurée autour de 3 axes :

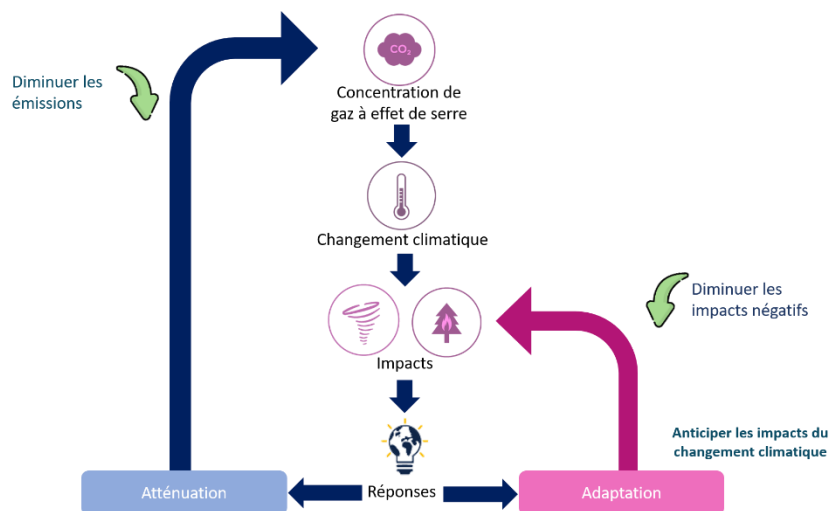
- DURABILITÉ - Asseoir notre démarche dans la durée
- REPORTING - Développer des outils de mesure pertinents et tangibles
- CLIMAT - Aligner nos activités avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris

• Adaptation vs Atténuation

À travers ces trois axes majeurs dans le défi du changement climatique, deux notions cruciales sont prises en considération : l'adaptation et l'atténuation.

L'adaptation concerne la réduction des risques et des impacts des effets néfastes du changement climatiques, que ce soit par des moyens naturels ou technologiques. C'est via les axes de la durabilité et du climat que l'on pourra agir face à ces enjeux, et où le CMO s'efforce de changer son modèle d'affaires et ses activités.

L'atténuation du changement climatique consiste à réduire les émissions de GES, qu'ils soient là aussi d'origines naturelles ou technologiques. Il peut s'agir de réduire les émissions de GES, mais également d'augmenter la séquestration de carbone, par l'intermédiaire de la sylviculture par exemple. C'est sur les axes du reporting et du climat que l'on reviendra sur les actions du Crédit Mutuel Océan pour limiter son impact environnemental.





2. ASSEOIR LA DÉMARCHE DU CRÉDIT MUTUEL OCÉAN DANS LA DURÉE

Nous ne sommes actuellement qu'à l'orée des défis du changement climatique. Pour cette raison, la mise en application des réglementations reste chaque année un point majeur de notre politique de gouvernance. Grâce à celles-ci, nous pouvons mettre en place des outils dans notre lutte contre le réchauffement climatique.

GO

ACTIONS

• Gouvernance : Pôle risques climatiques et extra financiers au sein de la Direction des Risques

Le Crédit Mutuel Océan intègre les enjeux climatiques au plus haut niveau de l'entreprise dans sa réflexion stratégique et dans son activité (voir page 7).

Impulsé par la direction générale, les deux organes de gouvernance, le Conseil d'Administration et le Comité de Direction, sont directement associés pour la surveillance des risques climatiques et extra financiers..

La Direction des risques, de la conformité et du contrôle permanent assure le pilotage des risques climatiques ; un membre de l'équipe est plus particulièrement en charge du suivi, de l'analyse et du reporting de ces risques.

• Feuille de route

Le Crédit Mutuel Océan adhère complètement à la feuille de route du Groupe Crédit Mutuel.

Il travaille en collaboration avec les équipes de la confédération et des autres fédérations Crédit Mutuel pour :

- Enrichir son référentiel de données extra-financières par des évolutions informatiques et au travers de questionnaires clients.
- Analyser ses risques climatiques, physiques ou de transition et leurs impacts sur son activité.
- Identifier et classer ses portefeuilles au regard des critères ESG.
- Mesurer sa résistance face aux changements climatiques.
- Former ses parties prenantes internes.
- Intégrer des critères ESG dans les décisions d'octroi de financements.
- Répondre aux attentes réglementaires des superviseurs.
- Mesurer l'empreinte carbone des actifs financés...

• Recommandations de la BCE

Les travaux se poursuivent sur la formalisation d'un plan d'actions suite aux exigences et recommandations de la Banque Centrale Européenne concernant les risques climatiques et environnementaux. Ils permettront de respecter les échéances fixées par la BCE, à savoir :

- Évaluer complètement les risques climatiques et environnementaux pour notre activité (échéance mars 2023).
- Intégrer les risques climatiques et environnementaux dans la gouvernance, la stratégie et la gestion des risques (décembre 2023).
- Répondre à toutes les attentes prudentielles notamment veiller à ce que le capital soit en adéquation avec les risques sur le climat (2024)

• Formation/acculturation

Après la formation des membres du Conseil d'administration aux enjeux et opportunités du changement climatique, le Crédit Mutuel Océan a présenté cette session de formation auprès des managers et de certains services supports. Elle est par ailleurs inscrite aux plans de formation 2023 et 2024 des élus et des collaborateurs.

• Travaux sur les outils risques

○ Matrice de matérialité

Cette matrice, en cours de finalisation, vise à proposer un processus adéquat de détection et de mesure pour évaluer le caractère significatif des risques liés au climat et à l'environnement qui pèsent sur son activité. L'étude de la significativité des risques climatiques se fait à la lumière de l'appétence aux risques et de la relativité de ses expositions aux risques.

La structure de la matrice est le résultat d'un croisement entre les différentes catégories de risques et les risques physiques ou de transition avec la prise en compte d'horizons temporels à court (< 3 ans), moyen (3 à 10 ans) et long terme (> 10 ans).

○ Tableau de bord des risques

Depuis 2021, le CMO intègre le reporting sur les risques climatiques dans le tableau de bord des risques et le met à disposition des organes de gouvernance.

Un suivi y est notamment fait sur la part des secteurs sensibles (au sens de l'ACPR) sur l'ensemble des actifs.

○ Cartographie des risques et cadre d'appétence aux risques

Ils ont été modifiés et complétés afin d'intégrer pleinement les risques liés à l'environnement et au climat dans le développement de ses activités, en incluant une vision long terme et se traduisant par :

- L'intégration de la surveillance des risques environnementaux dont climatiques, ainsi que leurs mécanismes de transmission aux autres risques (notamment crédit), au dispositif de gestion des risques du groupe.
- La mise en place d'outils dédiés pour identifier, mesurer, gérer et suivre l'ensemble de ces risques (aussi bien physiques que de transition).
- Le déploiement de mesures d'atténuation de l'impact des risques environnementaux et de mesures d'adaptation au changement climatique.

○ Pilier III

Même si le Crédit Mutuel Océan n'est pas soumis aux exigences de l'article 449 bis du règlement CRR (UE) 2019/876, dit règlement CRR 2 en matière de publication d'informations sur les risques ESG dans les déclaratifs du Pilier III, il reste étroitement associé aux travaux menés, afin de contrôler la qualité des données attendues, dans l'objectif de d'assurer d'une consolidation cohérente et adaptée aux exigences de l'Autorité bancaire européenne.

○ Lignes directrices de l'Autorité Bancaire Européenne (EBA)

Le Crédit Mutuel Océan participe aux travaux de mise en conformité des guidelines de l'Autorité bancaire européenne (EBA) en matière d'octroi de crédit, avec les nouvelles exigences visant à intégrer les facteurs ESG et tenir comptes des risques climatiques et extra financiers dans les conditions financières des emprunteurs.



7 400
ramettes de papier
économisées en
2022

65,4 %
Taux de signatures
électroniques
(décembre 2022)

Ohé La Terre
27 Km de haies
2 000 arbres fruitiers
4 229 hectares de
couverts végétaux

3. METTRE EN PLACE DES OUTILS DE MESURES PERTINENTS ET TANGIBLES – LE BILAN CARBONE

L'atténuation du changement climatique contribue à la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre (GES), par la diminution ou la limitation des émissions carbone, ou par le stockage du CO2 au travers des forêts ou des sols.



OPPORTUNITÉ

- Maîtriser les impacts environnementaux des activités de l'entreprise et réduire son empreinte carbone.
- Intégrer la dimension climatique dans le pilotage de l'activité.
- Contribuer au maintien de la biodiversité.



RISQUE

Absence de prise en considération de l'empreinte carbone du CMO dans l'exercice de ses activités.



POLITIQUE OU DOCUMENTATION ASSOCIÉE

- Avec sa politique énergétique et au travers de l'obtention de la certification ISO 50001, le Crédit Mutuel Océan s'engage à réduire son impact sur le climat, à préserver les ressources grâce à un système efficace de management énergétique.



ACTIONS

• Nomad'In

Ce dispositif, complètement déployé dans le réseau en 2022, apporte des réponses concrètes en termes de RSE : baisse des consommations de papier et de cartouches d'encre, limitation des consommations d'énergie...
 Au total, ce sont près de 30% des références informatiques (PC, tablettes, imprimantes ...) qui ont été supprimés des agences tout en améliorant la qualité de service (partage d'écran avec le client, signature électronique en face à face, le confort des salariés...) et en optimisant les coûts.
 La fin du déploiement est en cours pour les services du siège.



INDICATEURS DE PERFORMANCE

Objectif 2022 vs 2018 : -18,1 %	2022	2021
Évolution des émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à 2018	-22,7 %	-22,2 %

• Sobriété énergétique

Le CMO a déployé un plan d'actions à court terme pour réduire son empreinte carbone mais aussi pour participer à l'effort collectif.

Parmi les principales actions à court terme :

- Limiter les températures de chauffage et de climatisation
- Eteindre l'ensemble des enseignes lumineuses
- Moduler l'intensité lumineuse des zones « Libre-Service bancaires » en fonction de la présence ou non des clients
- Rappeler les éco-gestes au travers d'une formation obligatoire

A moyen et long terme des réflexions sont menées pour :

- Équiper 100% des locaux de programmeurs pour le chauffage et la climatisation, d'éclairage LED ou basse consommation
- Améliorer l'équipement et l'isolation thermique des bâtiments. La priorité est donnée aux locaux les plus consommateurs d'énergie et aux passoires thermiques, à l'appui de diagnostics d'entreprises spécialisées.
- Mettre en place des études sur des solutions de production d'énergies alternatives.

• ISO 50001

Cette certification « management de la performance énergétique » a été confirmée en décembre par l'AFNOR, concrétisant la capacité et la volonté du CMO à s'engager dans une démarche d'amélioration continue.

• Sensibiliser les collaborateurs à leur impact carbone professionnel

Outre les formations, des initiatives ont vu le jour dans les services à l'image de Crédit Mutuel Expertises et Patrimoine, qui au travers d'une courte note de service, invite ses collaborateurs à être vigilants face à l'impact carbone de leurs déplacements.

• Semer la biodiversité et capter le CO2

Le Crédit Mutuel Océan en tant qu'ambassadeur poursuit son partenariat avec le fonds de dotation « Ohé La Terre ». Ce fonds soutient des projets en faveur de la biodiversité, de l'agroforesterie et de l'environnement dans les agrosystèmes. Il a pour ambition de « semer la biodiversité » dans les territoires ruraux en collaboration avec les acteurs clés que sont notamment les agriculteurs.

• Plan de transition 2022 – 2026

Le CMO intégrera dans ses futurs calculs des émissions et dans le plan de transition, notamment les déplacements domicile/travail, les portefeuilles de financement (sous réserve), les achats de biens de services...

Ce plan de transition devra être réalisé au plus tard en décembre 2023.



RESPONSABILITÉ

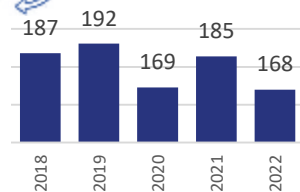


■ 4,8 millions km évités grâce aux réunions en visioconférence

BILAN CARBONE 2022



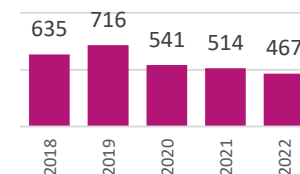
Fabrication des énergies



↘ de 10,24 % entre 2018 et 2022



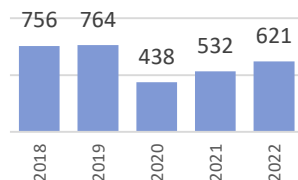
Energies (gaz, électricité, fuel) et gaz frigo



↘ de 26,5 % entre 2018 et 2022

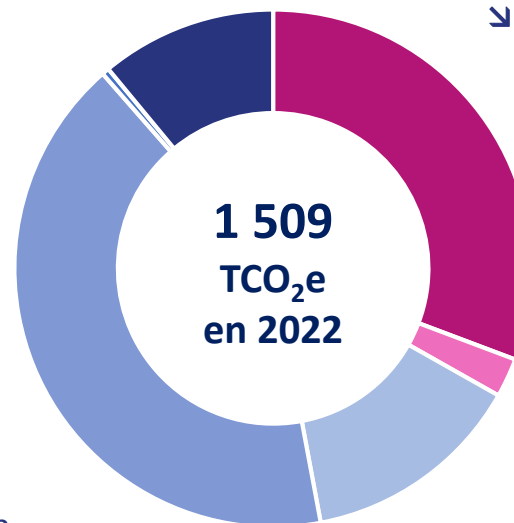


Déplacements professionnels

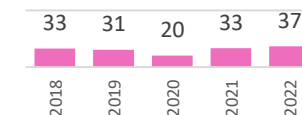


↘ de 17,9 % entre 2018 et 2022

↘ 300 000 km entre 2018 et 2022



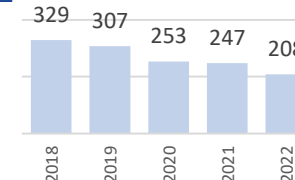
Véhicules de l'entreprise



↗ de 11,9 % entre 2018 et 2022



Achats de papier



↘ 36,8 % entre 2018 et 2022

↘ de 15 000 ramettes de papier entre 2018 et 2022

Soit ↘ de 10 ramettes par salarié



BILAN CARBONE

↘ de 22,7 % entre 2018 et 2022

En TCO ₂ e	2022	2018
• Scope 1 - Emissions directes combustions	267,1	377,5
• Scope 2 - Emissions indirectes électricité	235,6	290,7
• Scope 3 - Emissions indirectes autres	1 005,5	1 282,7
• Emissions de GES / ETP	0,976	1,258

nb les émissions liées à la fabrication des véhicules de la flotte auto sont trop faibles pour paraître sur ce graphique.



4. ALIGNER NOS ACTIVITÉS AVEC LES OBJECTIFS CLIMATIQUES DE L'ACCORD DE PARIS

L'accord de Paris vise à maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2°C d'ici 2100 et accentuer les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Il vise ainsi à renforcer la capacité à répondre aux conséquences du changement climatique.

Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, les entreprises et plus particulièrement les organismes financiers doivent modifier leurs flux financiers les rendant adéquats à ces objectifs climatiques.

GO ACTIONS

• Politiques sectorielles

Le Crédit Mutuel Océan peut être sollicité au travers de ses différentes activités pour intervenir dans des opérations concernant des secteurs sensibles impliquant des risques sociaux et environnementaux.

Soucieux de prendre en compte de manière responsable ces enjeux, il a mis en place des politiques sectorielles encadrant les financements et services bancaires vers des entreprises dont les activités ont des impacts négatifs sur la société et/ou sur l'environnement.

- Charbon – engagement de ne pas financer.
- Hydrocarbures – engagement de ne pas s'exposer sur les hydrocarbures non conventionnels.
- Nucléaire – Minier – Défense/sécurité – financements sous certaines conditions.

Activités liées à l'énergie nucléaire

L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de recherche, de développement, de démonstration et de déploiement d'installations innovantes de production d'électricité à partir de processus nucléaires avec un minimum de déchets issus du cycle du combustible.	NON
--	-----

L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction et d'exploitation sûre de nouvelles installations nucléaires de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, y compris leurs mises à niveau de sûreté, utilisant les meilleures technologies disponibles.	NON
--	-----

L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités d'exploitation sûre d'installations nucléaires existantes de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, à partir d'énergie nucléaire, y compris leurs mises à niveau de sûreté.	NON
--	-----

Activités liées au gaz fossile

L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction ou d'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	NON
---	-----

L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état et d'exploitation d'installations de production combinée de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	NON
---	-----

L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état et d'exploitation d'installations de production de chaleur qui produisent de la chaleur/du froid à partir de combustibles fossiles gazeux.	NON
---	-----

• Identification des actifs verts

Pour s'aligner sur une trajectoire limitant le réchauffement à 2°C, il est nécessaire d'initier des actions individuelles et collectives.

En tant qu'organisme financier, le CMO se doit d'identifier ses actifs verts. Pour cela, il faut clarifier et classer ce qui est "vert" et s'appuyer sur la taxonomie pour mieux orienter les flux (voir [page 21](#)).

En 2022, en collaboration avec le groupe Crédit Mutuel, il a poursuivi ses travaux sur l'éligibilité de son portefeuille.

Le calcul du ratio d'alignement fait l'objet des prochains ateliers interfédéraux sur la taxonomie.

• Mesure carbone des actifs financés

Au-delà de la mesure de l'empreinte carbone sur le périmètre des activités quotidiennes ([BEGES page 30](#)), le calcul des émissions de CO2 inhérentes au portefeuille de financement est indispensable pour :

- Évaluer la part attribuable au CMO des émissions carbone des entreprises financées.
- Intégrer cette part importante des émissions réelles du Crédit Mutuel Océan dans son bilan carbone.

Elles permettront de poser les bases des objectifs de décarbonation du portefeuille, proposer des trajectoires et orienter les flux financiers vers les entreprises les plus vertueuses.

Ce travail est planifié dans la feuille de route du Crédit Mutuel Océan.

• Collecte des données => vers des questionnaires RSE

Avec des obligations de reporting extra financier plus exigeantes, des besoins de connaissance client de plus en plus pointus, y compris sur les critères ESG permettant de définir des trajectoires bas carbone, le groupe travaille à la mise en place d'outils complémentaires de collecte et d'évaluation.

- Note ESG pour les corporates
- Collecte et stockage des informations sur les DPE
- Questionnaires ESG intégré dans le système d'informations
- Informations sur les émissions de CO2 des clients

Par ailleurs le CMO, fait partie du groupe de travail interfédéral qui contribue à la mise en place, par la FBF et BPI France, d'un questionnaire volontaire recueillant un certain nombre d'informations ESG auprès des petites entreprises (PME, ETI) non encore couvertes par des objectifs de publication.

■ 0 €
Charbon et Hydrocarbures

■ 2,9 M€
Industries extractives (hors charbon et hydrocarbures)



5. LA GESTION DES DÉCHETS AU COEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La gestion des déchets est au cœur du défi de la transition énergétique et du développement de l'économie circulaire. Le tri constitue la première étape dans le processus de réduction et de transformation des déchets.

Le Crédit Mutuel Océan est vigilant notamment en matière de collecte et de recyclage du papier. Les «croc-feuilles» (collecte individuelle de papier) mis à disposition des collaborateurs contribuent à la protection de l'environnement et agissent pour l'économie de la région.

Mais « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas », alors le Crédit Mutuel Océan s'attache à promouvoir la dématérialisation, tant en interne qu'en externe.



OPPORTUNITÉ

- Contribuer à l'augmentation massive de la réutilisation/réemploi et du recyclage.

GO

ACTIONS

• Préservation des ressources en eau

L'eau fait partie des ressources précieuses et nous nous devons d'en faire un usage responsable afin de respecter son cycle naturel. La diversité des fournisseurs, des modes de gestion et de facturation complexifient le travail de recensement des consommations. Le CMO continue ce travail d'investigation et de mobilisation auprès des agences et sensibilise ses acteurs à l'importance d'un usage responsable de cette ressource.

En collaboration avec les collègues en agence, une personne de CMO services assure un recensement quasi exhaustif des factures, effectue le suivi et signale toute consommation d'eau anormalement élevée. Une étude est en cours avec les prestataires de distribution de l'eau pour permettre de détecter au plus tôt les problèmes de fuite ou de surconsommation.

• Gaspillage alimentaire

Le Crédit Mutuel est peu impacté mais reste néanmoins vigilant quant aux contrats passés avec ses prestataires de restauration :

- Mise en place d'une procédure de commande avec prise en charge du coût en cas d'absences des convives aux repas pris au restaurant d'entreprise.
- Réduction systématique de la commande par rapport au nombre de personnes inscrites pour les événements de grande envergure.

• Déchets d'équipement électrique et électronique - DEEE (source Euro Information) électroniques

Une seconde vie est donnée aux équipements qui ne sont plus utilisés au sein du groupe via des entreprises spécialisées. Ces produits sont reconditionnés et revendus sur le marché secondaire, ou détruits selon les normes DEEE,

Pour les écrans, postes fixes, portables, imprimantes, smartphones et téléphones, près de 90 % des périphériques obsolètes partent vers un «broker», sont reconditionnés ou sont repris. Seuls 13% sont détruits.

Depuis 2020, un circuit de recyclage complémentaire pour les claviers et souris a été mis en place. En 2022, ce processus a entraîné une augmentation de la part des produits recyclés et facilite, pour ces accessoires, la maîtrise du processus de fin de vie des déchets d'équipement électrique et électronique.

Qualité du tri

- **87,30 %** des déchets papiers collectés ont été recyclés (au 31/10)



• Ce document s'appuie sur

- Le cadre stratégique du CMO «Ensemble, construisons demain» et sa raison d'être «s'engager durablement à vos côtés»
- Les articles L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce relatifs à la déclaration de performance extra-financière ;
- La loi de transition énergétique ;
- La loi Sapin 2 concernant la lutte contre la corruption ;
- Le cadre général d'appétence aux risques du Crédit Mutuel Océan ;
- Le schéma descriptif du modèle d'affaires ;
- Un travail commun des différentes directions et des contributeurs de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) de l'entreprise ;
- Une analyse documentaire de l'entreprise (RSE, RH, stratégie, PMT, organisation, marketing et communication...) ;
- Une analyse réglementaire de l'étude des risques opérationnels existants ;
- Les travaux inter-fédéraux sur les risques climatiques.

• Périmètre retenu

- La banque de détail Crédit Mutuel Océan et deux de ses filiales :
 - Océan Participations ;
 - La Fondation d'entreprise Crédit Mutuel Océan (pas de salariés, pas de locaux).

• Choix des risques

Une liste initiale de risques a été établie en 2019 à partir des cartographies des risques existants, d'analyses documentaires, de benchmarks, d'études, de baromètres, des enjeux RSE du CMO...

• Notation

Après l'identification de 45 risques extra-financiers liés aux activités de l'entreprise, un travail de notation a été fait portant sur :

- L'importance du risque pour les parties prenantes externes ;
- L'importance du risque sur la performance de l'entreprise (point de vue interne).

Ce travail de notation s'est fait pour partie avec la Direction des Risques et pour le reste avec les responsables des directions concernées.

- Pour chaque risque, une note comprise entre 1 et 5 (1 = très faible, 5 = majeur) a été attribuée aux deux types d'importance.
- Deux critères de nature plus stratégique ont été évalués : la sinistralité-exposition et la maîtrise du risque.

À l'issue de ce travail, certains risques liés au même thème et avec des notes similaires ont été regroupés.

• Politiques et engagements

La politique privative pour les achats en local reste à écrire.

• Exclusions

De par la nature des activités du Crédit Mutuel Océan, les nuisances sonores, le respect du bien-être animal, la pollution des sols, le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect d'une alimentation responsable, équitable et durable, les actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives sont peu ou pas traités dans ce document.

• Objectifs

Le cadre stratégique RSE sera décliné et communiqué début 2023. La définition d'objectifs en lien avec la stratégie de entreprise et ses politiques pourra donc être formalisée.

• Indicateurs et indicateurs de performance (KPIs)

Une partie des indicateurs est collectée de façon automatique, l'autre est issue du travail des différents experts métiers de l'entreprise et du système d'information.

○ Volet Gouvernance

Indicateurs : principales sources

Bases de données spécifiques pour la vie des caisses locales (administrateurs) ou pour les formations en présentiel et en distantiel (développement des compétences des élus), application de reporting du contrôle de gestion (clients, sociétaires), application de votes en ligne (Assemblées générales)

KPIs

Part des femmes parmi les nouveaux administrateurs : pourcentage – nombre de nouveaux administrateurs femmes sur nombre total de nouveaux administrateurs

Taux d'administrateurs formés - pourcentage - nombre d'administrateurs ayant suivi au moins une formation sur nombre total d'administrateurs

Progression du sociétariat - pourcentage - variation du nombre de sociétaires entre l'année de l'exercice traité et l'exercice N-1

Taux de participation des salariés à la formation réglementaire RGPD – pourcentage – nombre de salariés ayant terminé la formation sur nombre de salariés ciblés pour cette formation

Proportion de salariés ayant suivi la formation « LCB-FT » - pourcentage - nombre de salariés ayant terminé la formation sur nombre de salariés ciblés pour cette formation

○ Volet social

Indicateurs : principales sources

Application de suivi RH (effectifs, absences, entrées, sorties...), bases de données pour les formations en présentiel et en distantiel (développement des compétences des salariés)

KPIs

Pourcentage de salariés formés - pourcentage - nombre de salariés ayant suivi au moins une formation sur effectif total au 31/12 (inscrits hors stagiaires et mandataires)

Index d'égalité Femmes / Hommes - note sur 100 - issu de la calculatrice réglementaire de l'index

Part des femmes parmi les cadres - pourcentage - nombre de femmes ayant le statut cadre sur effectif total au 31/12

Part des salariés exprimant venir travailler avec plaisir - pourcentage - issu de l'enquête annuelle QVT

○ Volet sociétal

Indicateurs : principales sources

Application de reporting du contrôle de gestion (encours et productions de l'année pour une grande partie des produits), extractions infocentre (autres produits) ou points de situation fournis par CM-ES (Épargne salariale solidaire), situation comptable (partenariats)

KPIs

Capital détenu par Océan Participations dans les entreprises du territoire - montant en millions d'euros.

Montant des prêts d'honneur Avenir Océan accordés - montant en millions d'euros - montant total des accords pour ce dispositif d'aide à la création reprise d'entreprise.

Capital détenu dans les structures qui contribuent au développement du territoire - montant en millions d'euros.

Part d'épargne salariale solidaire dans les encours totaux d'épargne salariale - pourcentage - montants investis dans des fonds solidaires sur encours total d'épargne salariale.

Part des financements Transition Énergétique sur total des prêts accordés aux professionnels - pourcentage - montant total des accords de financement de l'année dans le cadre de la transition énergétique (énergies renouvelables et autres prêts de transition) sur montant total des financements accordés sur les marchés de l'agriculture et des entreprises.

Montant des Eco-prêts accordés dans l'année - montant total des prêts accordés dans l'année au titre du dispositif Eco-prêt à taux zéro.

Part des clients éligibles à l'offre OCF et bénéficiant effectivement de l'offre - pourcentage - nombre de souscriptions de l'offre OCF sur nombre de clients éligibles à l'offre OCF.

Part des « Actions de solidarité » à destination des particuliers - pourcentage - montant total des dons effectués à destination de particuliers sur enveloppe totale distribuée.

○ Volet environnemental

Nota : 23% (électricité) et 40% (gaz) des consommations des points de distribution sont reportées sur une année glissante (données non reçues des fournisseurs à date du reporting)

Indicateurs : principales sources

Application spécifique de suivi des consommations (électricité, gaz, eau...), de suivi de la quantité achetée (fluides frigorigènes), reporting des prestataires (papier, déplacements avion et train), relevés kilométriques (véhicules de la flotte), base de données pour les notes de frais (déplacements hors agence de voyages)

KPIs

Les facteurs d'émission sont fournis par CCS – issus de l'ADEME

Évolution des émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à 2018 - pourcentage – total des émissions de GES de l'année rapporté au total des émissions de GES de l'exercice 2018

• Taxonomie

La Taxonomie modifie les informations non financières que les entreprises doivent déclarer dans leurs comptes conformément à la directive. Les entreprises soumises à cette réglementation devront déclarer la part du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation alignées sur la taxonomie dans leur DPEF en 2023 pour les entreprises non-financières et en 2024 pour les entreprises financières.

Enfin, la Taxonomie touche également d'autres parties du Green Deal (Plan d'action pour la finance durable) avec la norme sur les obligations vertes et l'Ecolabel.

○ Task force interfédérale

Compte-tenu de l'enjeu stratégique de ce dossier, des ateliers dédiés pluridisciplinaires ont été menés en 2021 avec comme objectifs :

- L'appropriation des textes et de la méthodologie de calcul,
- La définition de règles de gestion communes entre les groupes régionaux,
- La détermination de l'éligibilité de codes d'activité internes à l'entreprise,
- Une analyse d'écarts sur les données existantes versus celles manquantes, par exemple concernant l'identification du code NACE par contrepartie NFRD (afin de déterminer l'éligibilité de la contrepartie),
- Le calcul des ratios (numérateur et dénominateur) sur la base des données 2021.

○ Classification des activités

Pour répondre à l'objectif d'atténuation du changement climatique, c'est-à-dire réduire l'impact d'une organisation sur l'environnement, l'activité peut être classée parmi 3 niveaux de qualification :

- Activités durables : les purement vertes neutres en carbone ou bas-carbone, compatibles avec l'accord de Paris (exemple : les transports bas-carbone)
Pour qu'une activité économique soit qualifiée de durable, elle doit répondre à 4 conditions :
 - L'activité économique doit contribuer de façon substantielle à au moins un des six objectifs environnementaux : atténuer ou s'adapter au changement climatique, utiliser durablement et protéger les ressources aquatiques et marines, faire la transition vers une économie circulaire, prévenir et réduire la pollution, protéger et restaurer la biodiversité,
 - Elle ne doit pas nuire à l'un des autres objectifs environnementaux,
 - Elle doit respecter les garanties sociales minimales,
 - Elle doit respecter les seuils techniques de performance.
- Activités de transition : qui contribuent à réduire les GES quand il n'existe pas d'activités alternatives déjà durables. (exemple : la rénovation de bâtiments),
- Activités habilitantes : celles qui rendent possible la transition, le « verdissement » ou la réduction des émissions des autres activités/secteurs (exemple : usine de fabrication d'éoliennes).

○ Arbitrages

Afin de calculer ses ratios, le groupe Crédit Mutuel a adopté les arbitrages suivants :

- Les entreprises incluses dans le périmètre de la taxonomie sont les entreprises dites « soumises à la Non-Financial Reporting Directive ». Pour des raisons de comparabilité et d'accès à la donnée, la définition européenne des entreprises a été considérée. Sont dites « Entreprises NFRD », les entreprises cotées sur un marché réglementé et dont l'effectif dépasse les 500 salariés.
- Les codes NACE des entreprises ne reflètent pas l'exactitude de leur activité. Ils constituent en soit une estimation. De ce fait, les expositions sur les entreprises non-financières sont exclues du reporting dit « obligatoire » mais font l'objet d'une publication volontaire afin de fournir une estimation de l'éligibilité du portefeuille bancaire du groupe.
- Les ratios relatifs à l'éligibilité des actifs sont établis selon le total des actifs couverts par la taxonomie et non le total des actifs du groupe.
- Les autres ratios ont pour dénominateur le total des actifs.
- Pour le calcul des ratios communiqués sur une base volontaire, le Crédit Mutuel a établi la part des entreprises soumises à NFRD, la part des entreprises éligibles soumises à NFRD et la part des entreprises non soumises à NFRD, sous forme de pourcentages qui ont été réaffectés au total des expositions corporate du Finrep.
- La part des entreprises non soumises à NFRD par rapport à l'actif total s'entend des entreprises financières et non financières.

○ Publication des ratios

Les ratios sont publiés sur une base dite obligatoire, pour laquelle, les expositions sur les entreprises non financières, n'entrent pas dans le calcul, du fait que le code NACE disponible ne traduit pas entièrement l'activité de l'entreprise. Il s'agit donc de ce fait d'une estimation qui est communiquée de manière volontaire dans les ratios de la page 23.

LES PARTIES PRENANTES DU CMO – MODALITÉS D'ÉCHANGES ET D'ÉCOUTE

Nos parties prenantes participent à la vie économique de l'entreprise, l'observent ou l'influencent. Il est donc important que le Crédit Mutuel Océan interagisse avec elles. Sont recensées ci-dessous les principales parties prenantes du Crédit Mutuel Océan et ainsi que les modalités d'échange et d'écoute avec elles. L'ensemble de ces modalités vise à avoir une bonne vision de l'impact des activités du CMO sur ses parties prenantes et à s'adapter à leurs attentes.

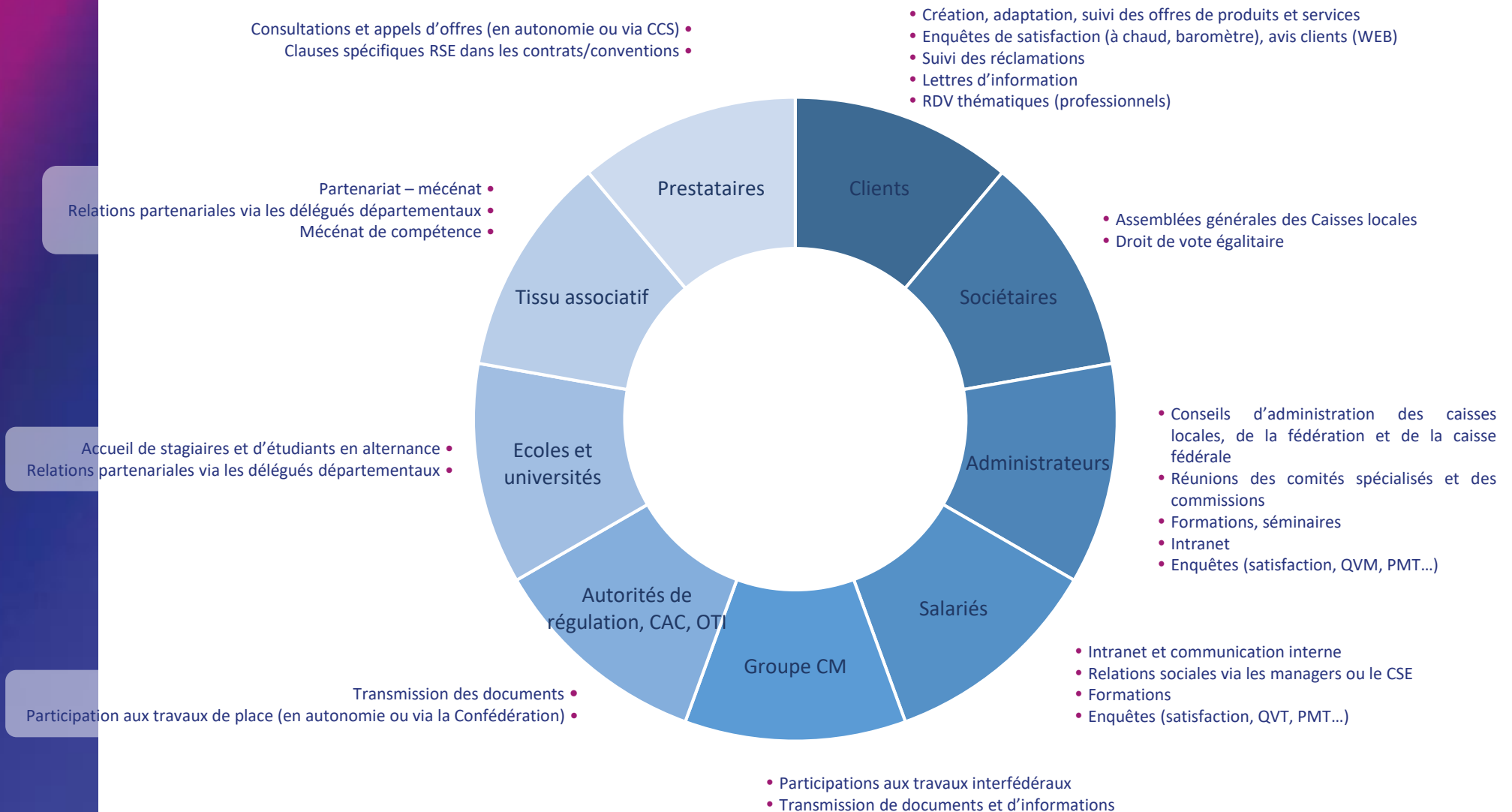


TABLEAU DES INDICATEURS

	KPIs	2022	2021
Éléments financiers			
Ratio de solvabilité		30,1 %	31,4 %
Ratio de liquidité		155,0 %	129,7 %
PNB		344,5 M€	329,3 M€
Résultat net		86 007 k€	82 635 k€
Fonds propres		1 436 M€	1 384 M€
Activités - Encours			
Crédits		15,454 Mds€	14,677 Mds€
Dépôts		14,903 Mds€	14,348 Mds€
Parts de marché (au 31-12)			
Crédits		28,94 %	28,98 %
Dépôts		25,62 %	25,55 %
Maillage			
Points de vente		179	179
Points relais		129	139
Clients/Sociétaires			
Clients - Nombre total		648 019	640 779
en Vendée (85)		411 530	407 676
en Charente Maritime (17)		153 522	151 118
en Deux-Sèvres (79)		84 249	83 211
Sociétaires - Nombre total		470 301	454 408
Progression du sociétariat	oui	+3,50 %	+3,10 %
Administrateurs			
Femmes au sein du conseil d'administration fédéral		42,86 %	42,86 %
Élus		1 286	1 254
Âge moyen des élus		56,6	54,3
% de femmes parmi les nouveaux administrateurs	oui	43,51 %	41,27 %
% ayant suivi au moins une formation	oui	64,00 %	47,60 %
Heures de formation à destination des élus		3 442	1 532
Taux d'assiduité dans les comités spécialisés		88,5%	94,5%
Salariés			
Effectif total (ETP)		1 546	1 531
Inscrits en CDI au 31-12		1 492	1 482
dont CDI femmes		61,94%	61,61%
Embauches en CDI		112	118
dont CDI femmes		72	85
Pourcentage des postes pourvus en interne		82 %	75 %
Formation des salariés			
% ayant suivi au moins une formation	oui	96,10 %	96,52 %
% de la masse salariale consacrée à la formation		6,42 %	6,32 %
Nombre heures de formation par salarié		34,00	38,00
% des salariés ayant suivi la formation LAB/FT	oui	93,11 %	91,80 %
% des salariés ayant suivi la formation RGPD	oui	93,63 %	86,12 %

	KPIs	2022	2021
Égalité professionnelle			
Index sur l'égalité femmes / hommes	oui	88/100	92/100
Part des femmes parmi les cadres	oui	44,44 %	42,05 %
Travailleurs en situation de handicap			
Taux d'emploi		2,43 %	2,19 %
Qualité de vie au travail			
Taux de retour de l'enquête sur la QVT		79 %	83 %
Pourcentage de salariés venant travailler avec plaisir	oui	88 %	89 %
Développement économique et social du territoire			
Océan Participations : Nombre d'entreprises		110	107
Capital détenu	oui	120,99 M€	112,72 M€
Participations dans les structures oeuvrant pour le territoire (SEM, SA...)	oui	1,930 M€	1,930 M€
Prêts d'honneur Avenir Océan : en nombre		235	250
en montant	oui	1,412 M€	1,564 M€
nb emplois créés ou préservés		362	407
Soutien aux structures d'accompagnement de la création / reprise		64 567 €	62 017 €
Encours des prêts aux professionnels (TPE, PME, Agriculteurs)		1 277 359 371 €	1 233 636 784 €
Présence auprès des associations			
Nombre d'OBNL		17 625	17 508
Aides et subventions versées : Montant annuel		3 534 698 €	2 912 708 €
Relation et accompagnement des clients			
Part des clients éligibles à l'offre OCF et bénéficiant effectivement de l'offre	oui	24,60 %	26,78 %
Montant total utilisé au titre des "actions de solidarité"		173 409 €	160 710 €
Part des "actions de solidarité" à destination des particuliers	oui	54,65 %	54,32 %
Microcrédits accordés : en nombre		25	34
en montant		78 053 €	103 247 €
Épargne solidaire (encours au 31-12)			
LEA		9 344 273 €	7 602 695 €
LDDS		951 280 462 €	866 010 832 €
Épargne Salariale Solidaire		15 893 496 €	15 666 007 €
% d'épargne salariale solidaire / encours totaux ES	oui	8,29 %	8,19 %
Épargne financière responsable (encours au 31-12)			
Investissements socialement responsables - ISR		677 M€	428 M€
Offre produits dans le cadre de la Transition Énergétique (TE)			
Part des financements TE sur total des prêts accordés aux professionnels	oui	1,50 %	0,76 %
Montant des éco-prêts accordés dans l'année	oui	14 080 000 €	11 418 735 €
Changement climatique			
Nb litres d'eau consommé par salarié et par jour		32	29,25
Évolution de la consommation d'énergie (électricité + gaz + fioul)		-8,25 %	+1,80 %
Évolution de la consommation de papier		-16,04 %	-2,03 %
Km évités grâce aux réunions en visio conférence		4 818 571	3 051 012
Qualité du tri (déchets papier/carton collectés réellement recyclés)		87,30 %	83,30 %
Évolution des émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à 2018	oui	-22,65 %	-22,15 %

ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution	LDDS - Livret de Développement Durable et Solidaire
AFNOR - Association Française de NORmalisation	LEA - Livret d'Épargne pour les Autres
ALUR - Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové	MIF - Directive sur les Marchés d'Instruments Financiers
BCE - Banque Centrale Européenne	MyPmt - Plan à Moyen Terme Local
BEGES - Bilan Des Émissions De Gaz À Effet De Serre	NFRD - Non Financial Reporting Directive
CCS - Crédit Mutuel Services	OBNL - Organismes à But Non Lucratif
CDD - Contrat à Durée Déterminée	OCF - Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière
CDI - Contrat à Durée Indéterminée	ODD - Objectifs de Développement Durable
CIES - Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale	PCB - Point Conseil Budget
CSSCT - Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail	PIBA - Parcours d'Intégration Banque et Assurance
CM AM - Crédit Mutuel Asset Management	PIMAN - Parcours d'Intégration des Nouveaux MANagers
CNIL - Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés	PME -Petites et Moyennes Entreprises
CSE - Comité Social Et Economique	PMT - Plan à Moyen Terme
DARES - Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques	PNB - Produit Net Bancaire
DCI - Directive Crédit Immobilier	PSLA - Prêt Social Location-Accession
DDA - Directive sur la Distribution D'assurance	QVT - Qualité de Vie au Travail
DIGA - Directeur de Groupe d'Agences	RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données
DPEF - Déclaration de Performance Extra Financière	RSE - Responsabilité Sociétale des Entreprises
EI - Euro-Informations	SBB - Services Bancaires de Base
ESAT - Établissements ou Services d'Aide par le Travail	SEM - Sociétés d'Économie Mixte
ES - Épargne Salariale	SI - Sécurité de l'Information
ESG - Critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance	SFDR - Sustainable Finance Disclosure Regulation
GES - Gaz à Effet de Serre	TE - Transition Énergétique
IFRS - International Financial Reporting Standards	TH - Travailleurs en Situation de Handicap
ISO - International Organization For Standardization	TPE - Très Petites Entreprises
ISR - Investissements Socialement Responsables	TRACFIN - Organisme du Ministère de l'Économie et des Finances, Chargé de la Lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
LCB-FT - Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme	

Le CMO a mandaté le cabinet Mazars en tant qu'organisme tiers indépendant pour vérifier la conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce et la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques incluant les indicateurs clés de performance et les actions relatifs aux principaux risques.

mazars

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0)1 49 97 60 01 www.mazars.fr

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2022

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan

Société anonyme coopérative de crédit à capital variable
Siège social : 34 rue Léandre-Merlet, 85000 La Roche-sur-Yon
RCS : La Roche-sur-Yon B 307 049 015

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux adhérents,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1058 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion de la société en application des dispositions des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Le CMO a mandaté le cabinet Mazars en tant qu'organisme tiers indépendant pour vérifier la conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce et la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques incluant les indicateurs clés de performance et les actions relatifs aux principaux risques.

sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre février 2023 et mars 2023 sur une durée totale d'intervention de 4 semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment le Secrétariat Général, la Direction RSE, la Direction des Risques, la Direction des Affaires Sociales et des Ressources humaines, la Direction des Crédits Consommation.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ; - nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

Le CMO a mandaté le cabinet Mazars en tant qu'organisme tiers indépendant pour vérifier la conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce et la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques incluant les indicateurs clés de performance et les actions relatifs aux principaux risques.

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour l'ensemble des risques extra-financiers, nos travaux ont été réalisés en central ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices¹ et couvrent 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

L'organisme tiers indépendant,

Mazars SAS

Paris La Défense, le 2 mai 2023

Edwige Rey

Associée RSE & Développement Durable

Annexe 1 : Informations considérées comme les plus importantes

Informations qualitatives (actions et résultats) relatives aux principaux risques

- Indépendance, parité et diversité de la gouvernance
- Manque de formation des élus
- Non-respect des règles de protection de la clientèle fragile
- Défaillance des systèmes d'information, de protection des données à caractère personnel
- Non-respect des obligations réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment, le terrorisme, les circuits financiers clandestins et l'évasion fiscale
- Perte de compétences liée au manque de formation, turnover, fuite des talents, perte d'expertise et d'efficacité, perte d'attractivité
- Discrimination femmes / hommes
- Baisse de la motivation, de la productivité, de la performance, augmentation de l'absentéisme et des risques psychosociaux, dévaluation de l'image de l'entreprise
- Perte de différenciation, dégradation de l'image et de la réputation liée à un manque de soutien à l'économie du territoire
- Proposer des produits irrespectueux des standards de gouvernance, d'éthique, de pratiques sociales et de droits humains, d'environnement et de climat
- Absence de prise en considération de l'empreinte carbone du CMO dans l'exercice de ses activités

Indicateurs quantitatifs incluant les indicateurs clé de performance

- Part des femmes parmi les nouveaux administrateurs
- Taux d'administrateurs formés
- Progression du sociétariat
- Part de l'épargne salariale solidaire dans les encours totaux d'épargne salariale
- Part des financements Transition Energétique sur total des prêts accordés aux professionnels
- Montant des éco-prêts accordés dans l'année
- Pourcentage de salariés formés (CDI/CDD inscrits au 31.12.2022)
- Index égalité Femmes / Hommes - Part de femmes parmi les cadres
- Part des salariés exprimant venir travailler avec plaisir
- Taux de participation des salariés à la formation réglementaires RGPD
- Part des salariés ayant suivi la formation « lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme »
- Evolution des émissions de Gaz à Effet de Serre
- Part des clients éligibles à l'offre OCF et bénéficiant effectivement de l'offre
- Part des actions de solidarité à destination des particuliers
- Capital détenu par Océan Participations dans les entreprises du territoire
- Montant des prêts d'honneur Avenir Océan accordés
- Capital détenu par CMO dans les structures contribuant au développement du territoire - Budget global dédié au mécénat et au sponsoring

¹ Lister les entités où des travaux ont été menés en local, dans le corps du texte, en note de bas de page ou en annexe du rapport.